

ANTONIO GUTERRES :

« Les Palestiniens ont le droit à l'autodétermination »

Le Courrier

L'INFORMATION AU QUOTIDIEN d'Algérie

Quotidien national d'information - Prix Algérie 10 DA - France 1 euro

Dimanche 30 novembre 2025 - www.lecourrier-dalgerie.com - N°6610 - 22^e année

CONFÉRENCE DE L'EUCOCO

Le MOUDAF appelle à mettre fin à l'occupation du Sahara occidental

P 2

ILS CRITIQUENT LES POSITIONS DE L'ALGÉRIE EN MATIÈRE DE POLITIQUE ÉTRANGÈRE

Des partis en panne d'inspiration

LIRE EN PAGE 2

MÉGAPROJET LAITIER ALGÉRO-QATARI À ADRAR

« Baladna » fait parler de lui

Tous les regards sont tournés vers le plus grand projet agro-industriel mondial de produits laitiers et de lait en poudre « Baladna » en Algérie.

LIRE EN PAGE 3

HABITAT

Le secteur internationalise ses activités

P 3

DÉFI DE LA SÉCURITÉ SANITAIRE EN AFRIQUE

Le rôle pionnier de l'Algérie souligné

P 4

CHAÏBI AFFICHE SES AMBITIONS :



« Nous irons au Maroc pour gagner la CAN »

P 11

HIPPODROME GUIRRI AISSA BENSACKER - BARIKA, CET APRÈS-MIDI À 16H00

Duel entre Houlouat El Mesk et Amouadj El Mesk

P 21

LES COURSES EN DIRECT

Ph : DR



L'ÉDITO

Jugée trop protectionniste et même un frein, la fameuse règle 49/51 de 2009 qui régit le partenariat entre les résidents nationaux et les étrangers, n'a pas résisté au nouveau cadre d'investissement en vigueur depuis 2022 et lequel a substantiellement amélioré le climat des affaires en Algérie. Contrairement à la première citée, la nouvelle loi permet plus de souplesse à l'égard des investisseurs étrangers. Elle garantit la liberté d'investir et l'égalité entre les investisseurs, qu'ils soient nationaux ou étrangers. Elle offre une stabilité juridique pour une durée d'au moins 10 ans. En vertu de ce nouveau cadre juridique, les investisseurs étrangers peuvent désormais détenir la majorité des parts dans une entreprise de droit algérien. Le verrou de la règle 49/51 a-t-il dès lors sauté ? La réponse est oui, mais seulement dans un sens. Il faut savoir que l'État a toujours la primeur sur les secteurs stratégiques. Fort heureusement

Loi 49/51 : les garde-fous

d'ailleurs ! Il y va des intérêts stratégiques et économiques du pays. L'ouverture à l'investissement étranger, c'est bien. Mais elle ne doit pas servir de brèche pour le bradage des entreprises économiques. Cet enjeu de taille n'a pas échappé aux pouvoirs publics qui, à travers un nouveau décret exécutif publié dans le Journal officiel n° 78, a mis des garde-fous pour préserver les entreprises d'importance stratégique et d'envergure économique du pays. Ce décret stipule d'une part, que toute cession de parts d'une entreprise nationale relevant d'un secteur stratégique au profit de personnes physiques ou morales

étrangères est soumise à l'autorisation préalable du ministère dont relève la société. D'autre part, il édicte que pour les entreprises publiques économiques (EPE), les demandes de cession sont soumises à l'accord préalable du Conseil des participations de l'Etat (CPE). Passons les formalités procédurales et mettons plutôt en avant le plus important. Ce décret, signé par le Premier ministre, a fixé clairement les motifs qui président au refus des demandes de cession. Ils sont comme suit : « l'existence d'indices sur des situations pouvant affecter l'ordre et la sécurité publics, la santé publique ou les intérêts économiques du pays et l'implication de l'acquéreur dans des actes de corruption et de criminalité financière et économiques ». Quant aux secteurs stratégiques, ils sont définis dans le décret exécutif n° 21-145 du 5 Ramadhan 1442 correspondant au 17 avril 2021 fixant la liste des activités revêtant un caractère stratégique. Il s'agit des secteurs de l'énergie et des mines, de l'industrie pharmaceutique, des travaux publics et des transports.

Farid Guellil

ILS CRITIQUENT LES POSITIONS DE L'ALGÉRIE EN MATIÈRE DE POLITIQUE ÉTRANGÈRE

Des partis en panne d'inspiration

On peut être le plus retors des opposants au pouvoir en place, mais on ne doit jamais critiquer sa politique étrangère car ce serait aller à l'encontre des intérêts de la patrie.

Des partis politiques qui ne se réveillent de leur hibernation que le temps d'une joute électorale qu'ils affrontent dans une cacophonie faite de logorrhée et sans programme politique clair, ont franchi une ligne rouge en tentant d'instrumentaliser la politique extérieure du pays à des fins basement électoralistes. Ces formations, qui feignent d'oublier que la politique étrangère du pays relève des pouvoirs régaliens du président de la République, font peine à voir car leurs gesticulations relèvent strictement du ridicule. On peut être le plus retors des opposants au pouvoir en place mais on ne doit jamais, critiquer sa politique étrangère car ce serait aller à l'encontre des intérêts de la patrie. L'APS et sans les nommer, recadre dans une dépêche ces partis qui, « ont sombré définitivement dans la faillite politique en raison de leur incapacité totale à présenter un programme au peuple algérien, faisant de la démagogie leur feuille de route pour amorcer une campagne électorale anticipée des prochaines législatives et locales. L'un de ces partis surenchérit sur les positions internationales de l'Algérie, ce qui est une violation flagrante de la Constitution qui attribue au président de la République l'exclusivité des prérogatives en matière de politique étrangère, que lui confère le man-



dat populaire dès son élection, le Président ayant présenté aux Algériens, à travers son programme, les principes fondamentaux de la diplomatie, les politiques et approches que l'Algérie adoptera concernant tous les dossiers internationaux d'actualité ». Plus critique, l'APS affirme que l'atteinte à la politique étrangère constitue un acharnement flagrant non contre le Président mais contre un pays que le Président incarne conformément à la Constitution. « Au même moment où cela se produit, un autre parti politique fait de la démagogie sa nouvelle conception en prévision des prochaines échéances électorales locales et nationales, présentant les dispositions juridiques fondées sur les lois de la République, en matière de lutte contre le discours de la haine comme étant erronées, ce qui est un indicateur dangereux quant au risque de ramener le peuple algérien à l'époque des rivalités et de la fitna après qu'il ait dit son mot, à travers l'approbation par ses représentants au Parlement, de la loi sur la lutte contre la haine entre Algériens, et certains de ces mêmes partis sont représentés au Parlement et ont voté en faveur de

cette loi. Face à cette flagrante contradiction avec l'éthique politique, apparaît clairement l'intention de certains partis de manipuler la Justice et les lois de la République pour renouer avec les mauvais usages, le clientélisme et le régionalisme exécrable, définitivement révolus depuis le 12 décembre 2019 », note la dépêche publiée sur le fil de l'agence.

Il paraît aujourd'hui clair que ces partis politiques n'ont aucune capacité à analyser les positions de la diplomatie algérienne quand il s'agit de traiter des grands dossiers qui sont pendants devant les institutions internationales. En s'abstenant de voter la résolution 2797 du Conseil de sécurité sur le Sahara occidental la diplomatie algérienne a réussi à préserver les fondements du dossier que sont le droit du peuple sahraoui à disposer de son sort et la décolonisation des territoires occupés par le Maroc. Mieux encore, elle a coupé l'herbe sous les pieds du Makhzen qui voulait la présenter comme partie dans le conflit. La diplomatie algérienne a pesé sur la mouture initiale du projet de résolution en y apportant des amendements qui ont préservé l'essentiel des revendications du

peuple sahraoui, le droit à l'autodétermination. En votant la résolution 2803 du Conseil de sécurité sur Ghaza, l'Algérie a déjoué le plan de ceux qui voulaient la présenter comme le principal soutien au terrorisme dans le monde. De plus, la campagne qui anime aujourd'hui ces partis politiques est pilotée par certains pays arabes, normalisateurs qui ont participé à la rédaction du texte de la résolution, qui ont fait pression sur la résistance palestinienne et qui ont fait la promotion de la mouture adoptée pour venir par la suite critiquer le vote de l'Algérie.

Ces formations politiques qui osent critiquer des positions hautement stratégiques pour les intérêts du pays n'ont même pas la capacité de mobiliser des compétences pour organiser une université d'été ou des cycles de formation pour se doter de cadres en mesure d'analyser les sous-bresauts que connaît le monde et savoir que la politique étrangère de leur pays relève des attributions constitutionnelles du président de la République Abdelmadjid Tebboune. Persévérez dans cette voie relèverait de la haute trahison.

Slimane B.

CONFÉRENCE DE L'EUCOCO

Le MOUDAF appelle à mettre fin à l'occupation illégale du Sahara occidental par le Maroc

Le Mouvement dynamique des Algériens en France (MOUDAF), a appelé, hier à Paris, à mettre fin à l'occupation illégale du Sahara occidental par le Maroc. "Il faut mettre fin à la prédation et aux violations absolues et inhumaines du régime du Makhzen qui exploite illégalement les ressources naturelles du peuple sahraoui", a déclaré à l'APS le secrétaire général du MOUDAF, Nasser Khabat, en marge de la 49e conférence de la Coordination européenne pour le soutien et la solidarité avec le peuple sahraoui (Euco-co) qui se tient depuis vendredi à Paris. M. Khabat a fait observer que "la conférence de l'Eucoco revêt une symbolique très forte de par le contexte national et international marqué par les dérives de certaines puissances occidentales qui se

prétendent garantes du droit". Il a relevé que pendant les travaux de l'Eucoco auxquels des parlementaires et des représentants d'associations ont pris part, il a été rappelé que "les peuples opprimés à l'image du peuple sahraoui doivent pouvoir disposer d'eux-mêmes". "Ces principes ont notamment été rappelés par les parlementaires algériens qui ont insisté sur la nécessité d'appliquer la résolution 1514 de l'ONU lors de leur participation aux travaux de la conférence", a-t-il soutenu. Evoquant la conférence internationale interparlementaire tenue la veille dans les locaux de l'Assemblée nationale française, M. Khabat a invité les parlementaires français à défendre le droit fondamental du peuple sahraoui à l'autodétermination. Par ailleurs, M. Khabat a

indiqué que le MOUDAF, représenté à la conférence par sept cadres, était fier d'avoir inscrit dans sa charte le principe du respect des droits des peuples sahraouis et palestiniens. "Nous sommes naturellement des héritiers de l'esprit du premier novembre 1954 qui nous donne toute la force, la légitimité et la profondeur du discours politique noble et juste que nous menons", a-t-il dit. De son côté, Yefri Benzerga, membre du Comité national algérien de soutien au peuple sahraoui a dénoncé l'attitude des puissances occidentales qui contribuent au pillage des ressources naturelles du Sahara occidental. Il a souligné que l'Algérie soutiendra toujours le peuple sahraoui dans sa lutte pour la liberté.

APS

LE MAE TUNISIEN ÉVOQUE LA GRANDE COMMISSION MIXTE ALGÉRO-TUNISIENNE

« Une valeur ajoutée à la coopération entre les deux pays »

Le ministre tunisien des Affaires Étrangères, de la Migration et des Tunisiens à l'étranger, Mohamed Ali Nafti, a souligné que les préparatifs sont en cours pour la tenue de la 23e session de la Grande commission mixte algéro-tunisienne de coopération, prévue à Tunis du 9 au 12 décembre 2025. S'exprimant lors d'une audience accordée à la délégation du groupe parlementaire d'amitié (Algérie-Tunisie, Nafti a estimé que cette session « constituera une valeur ajoutée à la coopération entre l'Algérie et la Tunisie, notamment à la lumière de la cohésion et du respect mutuel entre les dirigeants des deux pays ». Nafti a évoqué le rôle de l'Algérie dans les fora internationaux et l'aspiration des deux pays à renforcer leur présence sur le continent, ainsi que plusieurs dossiers régionaux et internationaux, dont les efforts de rapprochement entre les protagonistes en Libye, le soutien à la cause palestinienne et la coopération en matière de traitement des questions méditerranéennes », souligne la même source. Le ministre tunisien a, en outre, exprimé « sa gratitude envers l'Algérie pour son soutien à la Tunisie durant la conjoncture sanitaire difficile due à la pandémie de Covid-19 », affirmant que les deux pays « se tiennent toujours côte à côte dans les moments critiques », ajoute le document.

« ÊTRE AU MÊME FRONT POUR PRÉSERVER NOTRE DÉVELOPPEMENT ET NOTRE STABILITÉ »

À noter que lors de cette audience, l'accent a été mis sur la nécessité de poursuivre la coopération et la solidarité entre les deux pays. L'accent a également été mis sur la nécessité d'œuvrer à « l'ancrage de cette étape dans la mémoire des générations à venir ». Le ministre tunisien des Affaires étrangères a insisté, à cette occasion, « sur l'importance de trouver des solutions communes aux questions de la sécurité alimentaire, énergétique, hydrique et climatique, à même de préserver la stabilité des deux pays et leur développement, précise la même source. De son côté, le chef de la délégation, Mohamed El Hadi Tebsi, a remercié le ministre tunisien des Affaires étrangères pour l'audience qu'il a accordée à la délégation du groupe d'amitié parlementaire (Algérie-Tunisie), soulignant la nécessité d'exploiter les conditions favorables pour promouvoir le partenariat à de larges perspectives. Saluant « l'importance du rôle des ministères des Affaires étrangères des deux pays », Tebsi a mis en exergue l'importance pour la diplomatie parlementaire d'accompagner la diplomatie traditionnelle, à travers des idées et des propositions qui servent les dossiers régionaux et internationaux d'intérêt commun. Les membres du groupe d'amitié parlementaire (Algérie-Tunisie) ont exprimé leur gratitude pour l'accueil chaleureux qui leur a été réservé, appelant à créer les conditions idoines pour accomplir davantage de réalisations dans le cadre de la coopération bilatérale.

Ania N.

MÉGAPROJET LAITIER ALGÉRO-QATARI À ADRAR

« Baladna » fait parler de lui

Tous les regards sont tournés vers le plus grand projet agro-industriel mondial de produits laitiers et de lait en poudre « BALADNA » en Algérie.

D'ailleurs même la presse étrangère en parle, comme c'est le cas du site d'Al-Jazeera qui a consacré tout un article pour présenter ce projet, ces phases de réalisation, son coût et notamment les objectifs derrière sa mise en œuvre. Selon le site, ce projet qui « est le fruit d'un partenariat entre l'Algérie et le Qatar, devrait apporter des bénéfices stratégiques communs en renforçant la sécurité alimentaire et en ouvrant des horizons plus larges à la coopération en matière d'investissement entre les deux pays ». Avec un coût d'investissements d'environ 3,5 milliards de dollars, le projet Baladna est considéré comme le plus grand projet de ce type au monde, et le premier de ce genre en Algérie. L'on rappelle que « les travaux préliminaires de la première phase du projet ont débuté en septembre 2024, après que la société qatarie Baladna et l'Algérie ont signé, fin avril, un accord-cadre visant à mettre en place un projet agro-industriel intégré incluant l'élevage de vaches laitières et la production de lait en poudre et de ses dérivés ». Le projet s'étend sur une superficie totale de 117 000 hectares dans la wilaya d'Adrar (sud-ouest de l'Algérie), répartie en 3 parties principales, chacune comprenant : une ferme pour la production de céréales et de fourrage, une ferme pour l'élevage de vaches et la production de lait et de viande, et une usine de production de lait en poudre et de ses dérivés ».

PHASES DE MISE EN ŒUVRE ET PLANS

Le même site souligne que la réalisation du projet « Baladna » qui permettra la production d'environ 194 000 tonnes de lait en poudre par an se déroulera en 4 principales étapes. « La première phase comprend la réhabilitation d'environ 100 000 hectares, la construction de 700 unités d'irrigation à pivot dédiées à la culture



PH: DR

fourragère, la création de deux fermes bovines et la construction d'une des deux usines de production de lait en poudre ». « Le processus de production laitière devra être entamé avec la formation du troupeau de vaches à partir de 2026, en important des races de vaches soigneusement sélectionnées selon les normes internationales en matière d'efficacité de production et d'adaptation au climat local. Selon le plan, le nombre total de vaches atteindra 270 000 têtes lors de la neuvième année du lancement du projet, avec une production d'environ 1,7 milliard de litres de lait par an. L'entreprise investira également dans la construction de complexes à travers le pays, chacun comprenant une ferme d'aliments pour fourrage, une ferme de vaches et une usine de lait en poudre, où elle s'appuiera sur des fermes modernes pour fournir nourriture, maïs et blé, ainsi qu'un système avancé de gestion de la santé des vaches ».

PARTENARIATS ET INVESTISSEMENTS

Évoquant les accords de partenariats générés par ce projet, le Site El-Djazeera.Net évoque qu'en juillet dernier, des entreprises internationales spécialisées ont rejoint le projet pour contribuer à ses phases techniques et soutenir sa capacité de production. Un

ensemble préliminaire de contrats ont été signés à Alger entre « Baladna Algérie » et un groupe de fournisseurs et de consultants pour la mise en œuvre de la première phase de ce grand projet, d'une valeur de plus de 500 millions de dollars. Au total, 14 accords avec des entreprises internationales et algériennes, incluant de grand noms dans le domaine, dont GEA, un leader allemand dans la fabrication et la fourniture de chaînes de production de lait et d'équipements laitiers automatisés, qui concevra une usine de lait en poudre et des fermes bovines, avec des spécifications incluant une unité de séchage de 40 mètres de haut. L'on évoque en outre (Valmont) une entreprise américaine spécialisée dans la conception et la mise en œuvre de réseaux d'irrigation destinés à la conservation de l'eau, (Urbancon Trading & Contracting), le principal (UCC) mondial, et le cabinet de conseil en ingénierie qatari (EHAF). En plus d'un groupe de grandes entreprises algériennes telles que (CondorTravocovia), (RedMed Contracting) et (EFO-RHYD) pour le forage de puits.

OBJECTIFS VISÉS ET RÉSULTATS ATTENDUS POUR L'ALGÉRIE ET LE QATAR

Tout d'abord, le projet « Baladna Algérie » vise à répondre localement à 50% des besoins en lait

en poudre de l'Algérie, fournir de la viande rouge au marché algérien et ouvrir environ 5 000 opportunités d'emploi. Dans un entretien accordé à Al-Jazeera Net, l'économiste Houari Tigharsi estime, dans ce contexte, que le projet vise à assurer la sécurité alimentaire grâce au lait et à ses dérivés, et même pour les variables, l'élevage de vaches et la production de lait en poudre et de dérivés locaux.

Tigharsi a souligné que le projet contribuera à réduire la facture d'importation de lait en poudre, qui coûte très cher, à maintenir les réserves de trésorerie, et à générer des milliers d'emplois dans l'agriculture, l'industrie, la logistique, le transport, l'emballage, le marketing, l'industrie animale, et d'autres domaines liés au transfert de technologie et d'expertise. Quant au Qatar, l'économiste s'attend à ce que le projet contribue à l'expansion des investissements qataris, en particulier en Afrique, et générer des profits stables sur le marché algérien avec la possibilité d'exporter vers le continent africain, en plus de renforcer indirectement la sécurité alimentaire du Qatar. Tigharsi a souligné que ce projet consolide le rôle du Qatar en tant qu'investisseur stratégique et renforce la confiance des autres pays dans leur partenariat.

LES ATOUTS DE L'INVESTISSEMENT EN ALGÉRIE ET LES OPPORTUNITÉS DE PARTENARIAT

Pour sa part, Farès Habach, professeur d'économie à l'Université de Sétif, interviewé par le même site, souligne que l'Algérie est aujourd'hui l'une des destinations les plus prometteuses pour les investissements étrangers, étant donné que le projet de partenariat avec « Baladna » est un modèle distingué de coopération économique entre l'Algérie et le Qatar. Habach a mis en avant l'avantage géographique de l'Algérie en tant que centre régional du commerce et porte d'entrée vers les marchés d'Afrique du Nord et d'Europe, en plus d'une taille de marché de plus de 47 millions d'habitants, ce qui en fait un marché immense dont les entreprises qataries peuvent bénéficier. Le professeur d'économie a souligné que l'Algérie dispose d'une base économique solide qui repose principalement sur les exportations de pétrole et de gaz, mais qu'elle travaille à réduire cette dépendance par des stratégies visant à diversifier l'économie et à attirer des investissements étrangers, considérant que le partenariat avec « Baladna » est une opportunité importante pour atteindre cet objectif. Concernant l'avenir des relations entre les deux pays, Habach a souligné la croissance significative du volume des échanges commerciaux entre l'Algérie et le Qatar, expliquant que l'année 2023 a enregistré 297 millions de riyals qataris (81,5 millions de dollars), une augmentation significative par rapport à 2020, avec des investissements qataris attendus à dépasser 7 milliards de dollars, faisant du Qatar l'un des plus grands partenaires d'investissement, ce qui témoigne du succès du partenariat, qui approfondira le succès du projet et ouvrira la voie à l'expansion de la coopération dans divers secteurs à l'avenir. Habach estime que la coopération avec des entreprises comme Baladna ouvre la porte à d'importantes opportunités économiques dans des secteurs tels que les énergies renouvelables, le tourisme et les services, faisant de lui un modèle de coopération.

Ania N.

HABITAT

Le secteur internationalise ses activités

Lors de sa récente visite à Constantine, le président, Abdelmadjid Tebboune, avait fait observer que "l'essor que connaît le secteur de l'Habitat en Algérie en fait l'un des principaux indicateurs économiques du développement national". La preuve en est donnée par les investissements dans les infrastructures éducatives qui ont connu une augmentation exceptionnelle. Rien qu'en 2025, 322 infrastructures éducatives ont été livrées, dépassant la moitié de toutes les infrastructures livrées au cours des quatre années de 2020 à 2024. Cet effort se poursuit avec plus de vigueur dans le cadre des Lois de Finances 2025 et 2026 qui ont programmé un total de 554 infrastructures éducatives pour cette période, représentant plus de 80% des allocations budgétaires prévues dans le cadre des Lois de Finances de 2020 à 2024. Ces données ressortent de la réunion ministérielle conjointe, tenue il y a une semaine, dédiée à l'évaluation de l'année scolaire 2025-2026 et à la préparation de l'année universitaire 2026-2027, présidée par le ministre Mohamed Tarek Belaribi et le

ministre de l'Éducation nationale, Mohamed Seghir Saâdaoui. Il s'agit de renforcer les infrastructures éducatives et d'améliorer les conditions de scolarisation. Mieux : les infrastructures éducatives seront développées en parallèle avec les grands projets de logement, au premier rang desquels la première phase du programme "AADL 3". La dynamique nationale du secteur de l'Habitat en Algérie est prolongée par une dimension internationale à travers la coopération avec l'Égypte et le Vietnam traduite dans des accords signés tout récemment. En effet, mercredi dernier, au Caire, à l'issue de la neuvième session de la Haute Commission mixte algéro-égyptienne, le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme, de la Ville et de l'Aménagement du Territoire, Mohamed Tarek Belaribi, a signé un protocole d'accord avec la ministre égyptienne de la Planification et du Développement Économique, Dr. Rania Al-Mashat. L'accord vise à renforcer la coopération entre l'Algérie et l'Égypte dans les domaines du logement, du développement urbain et de la modernisation des villes par l'échange d'expertise

et de connaissances, notamment pour les aspects tels que l'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments, l'utilisation des énergies renouvelables dans les communautés urbaines durables, ainsi que la recherche sur le béton, les matériaux de construction et les technologies du bâtiment. Cette coopération inclut également l'échange d'expérience entre les bureaux d'études et les laboratoires techniques des deux pays, le renforcement des mécanismes de gestion et d'entretien des bâtiments et la création d'opportunités pour des projets conjoints en matière de recherche, de logement, de systèmes d'urbanisme, de tissus urbains et de gestion des villes. Un comité conjoint de coordination et de suivi composé de fonctionnaires des secteurs concernés, sera créé. Il se réunira périodiquement, alternativement dans les deux pays, pour assurer la mise en œuvre effective de l'accord sur le terrain. Quelques jours avant, ce sont les relations algéro-vietnamiennes dans le secteur de l'Habitat et de l'Urbanisme qui ont connu une avancée significative, avec la signature d'un mémo-

randum d'entente stratégique entre Mohamed Tarek Belaribi et son homologue vietnamien, Tran Hong Minh. La cérémonie de signature s'est déroulée sous le patronage du Premier ministre, Sifi Ghrieb, et du Premier ministre vietnamien, Pham Minh Chinh. Le mémorandum prévoit notamment l'échange d'informations et d'expertise dans des domaines tels que la réglementation technique et les compétences en construction, la gestion des villes nouvelles et des pôles urbains, la formation du personnel, le développement de partenariats entre les centres de recherche pour la réduction des risques de catastrophes naturelles, ainsi que le renforcement de la coopération scientifique et technique entre les institutions des deux pays dans le domaine de création des centres urbains et des infrastructures. À cette occasion, la partie vietnamienne a exprimé son souhait de s'inspirer de l'expérience algérienne en matière de logement social et de mécanismes de classification et de financement.

M'hamed Rebah

DÉFI DE LA SÉCURITÉ SANITAIRE EN AFRIQUE

Le rôle pionnier de l'Algérie souligné à Alger

Les participants à la Conférence ministérielle africaine sur la production locale de médicaments et les technologies de la santé, clôturé hier, à Alger, ont affirmé « le rôle pionnier de l'Algérie dans la conduite du processus de souveraineté sanitaire en Afrique, à travers le renforcement de la coopération dans le domaine de l'industrie pharmaceutique ».

Dans des déclarations à la presse au Centre international des conférences (CIC) Abdelatif-Rahal, en marge des travaux de la rencontre, le ministre du secteur public des affaires en Égypte, Mohamed Chimi a salué « le potentiel de l'Algérie en matière de production de médicaments et de consommables médicaux », soulignant que « l'Afrique a besoin du soutien et de l'accompagnement de l'Algérie, aux côtés des autres pays pionniers dans ce domaine comme l'Égypte et l'Afrique du sud pour réaliser la sécurité sanitaire ». Il a appelé, dans ce contexte, à la création « d'une haute commission pour l'industrie du médicament en Afrique qui se réunira annuellement pour le



Ph : DR

suivi de ce qui a été convenu », insistant sur « la nécessité de mettre en place un plan durable pour le développement de l'industrie pharmaceutique, basé sur la coopération et l'échange d'expertises en fonction des besoins des différents pays ». Pour sa part, la secrétaire d'État à la Santé publique et à la Prévention du Tchad, Mbaidedji Dekandji Francine, a exprimé son admiration pour « l'expérience de l'Algérie dans le domaine de l'industrie pharmaceutique, d'autant qu'elle compte plus de 230 usines », soulignant que « ce développement constitue « un pas important » à soutenir par des partenariats afri-

cains pour permettre au continent d'atteindre sa sécurité sanitaire, à travers des produits 100% africains ».

« LE CONTINENT EST ASSEZ FORT POUR ACCOMPLIR DES RÉALISATIONS »

Le ministre mozambicain de la Santé, Ussene Isse a souligné, quant à lui, « l'impératif d'adopter une voie africaine unifiée dans le domaine de la santé et de la fabrication de médicaments, estimant que « le continent est suffisamment fort pour accomplir des réalisations importantes, à travers l'unification des efforts de ses pays ». Ce dernier a mis en avant

« les relations unissant son pays à l'Algérie dans le domaine de l'industrie pharmaceutique, à travers plusieurs accords », affirmant que « la promotion de la coopération avec un pays fort dans le domaine de la production de médicaments, comme l'Algérie, aura un grand impact sur les peuples du continent ».

« 82% DE PRODUCTION LOCALE EST UN ACQUIS IMPORTANT »

Pour sa part, le directeur régional de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) en Afrique, Mohamed Yakub Janabi a souligné que « le continent importait entre 60 et 90 % de ses besoins en médicaments et en vaccins », affirmant que « le passage de l'Algérie à 82% de production locale est un acquis important pour le continent ». Il a dans ce cadre, affirmé que « l'OMS tend à appuyer l'Algérie, à travers les certificats d'échéance qui renforcent ses capacités concurrentielles à l'exportation », ajoutant qu'« une série de rencontres, tenues avec les responsables algériens, a permis d'arrêter les priorités de la coopération bilatérale pour la prochaine étape ». Il a indiqué, dans ce contexte, que « l'expérience algérienne pouvait constituer un modèle à suivre pour les autres pays africains », affirmant « la disponibilité de l'organisation à assumer son rôle dans ce sens », a-t-il conclu.

L.Zeggane

ÉCONOMIE DE LA CONNAISSANCE

Ouadah présente une stratégie de transition

Le ministre de l'Économie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Nouredine Ouadah a présenté, devant la Commission des affaires économiques, du développement, de l'industrie, du commerce et de la planification de l'Assemblée populaire nationale, les contours d'une stratégie globale de transition vers une économie fondée sur la connaissance, selon un calendrier en trois phases.

Lors de la séance d'audition consacrée à la présentation de la stratégie du secteur en matière de promotion de l'économie de la connaissance et de développement du système national de recherche, d'innovation et de numérisation, le ministre a précisé que cette stratégie s'étend sur trois phases, soulignant que l'économie de la connaissance n'est plus une option conjoncturelle, mais est devenue « une réalité évidente de notre époque », et que la recherche, le développement et l'innovation constituent des « piliers essentiels » qui doivent être ancrés en Algérie.

À court terme (2025 et 2026), le ministère vise à intégrer les principes de l'économie de la connaissance au niveau sectoriel et au niveau des entreprises, avec la nécessité pour les différents secteurs de disposer de stratégies claires dans les domaines de la numérisation, de la recherche, du développement et de l'innovation, à instaurer une gouvernance efficiente garantissant la cohérence entre les acteurs, en accordant la priorité à la valorisation des potentialités et des acquis existants et à lancer la mise en œuvre concrète de ces principes.

À moyen terme (2027-2030), la stratégie repose sur la réalisation d'un « véritable décollage » à travers la mobilisation de financements et la mise à disposition de structures dédiées à la recherche, au développement et à l'innovation, la généralisation des services de recherche et d'innovation en ligne, le lancement de la contribution de ces activités à la numérisation des transactions des entreprises, et la réduction des importations de produits

technologiques issus de la recherche et de l'innovation. À cela s'ajoute les efforts visant à maîtriser les chaînes de valeur des biens et services, à augmenter la production scientifique nationale et à attirer les investissements étrangers dans ces domaines.

À long terme (au-delà de 2030), la stratégie vise à atteindre le « stade de maturité », en garantissant la résilience et la pérennité des institutions et organismes répondant aux besoins vitaux, en augmentant la contribution de la numérisation, de la recherche et de l'innovation à la croissance économique, et en permettant à l'Algérie de se positionner au niveau régional dans les secteurs économiques ciblés.

UNE AGENCE NATIONALE DE L'INNOVATION

Après avoir souligné que les Data center constituent aujourd'hui « le nouveau baril de

pétrole », eu égard à leur importance stratégique dans l'économie numérique, Ouadah a mis l'accent sur la nécessité de revoir l'approche traditionnelle liée à ce dossier, appelant les entreprises économiques, publiques et privées, à instituer des départements de recherche scientifique et des laboratoires en mesure de créer une véritable interaction entre la connaissance et la production.

La stratégie comprend également l'élaboration d'une loi-cadre pour l'économie de la connaissance, proposant la création d'une agence nationale de l'innovation, ayant pour objectif de rassembler tous les aspects liés à l'encouragement de l'économie de la connaissance en un seul texte incluant la recherche et le développement, l'innovation, la propriété intellectuelle, le transfert de technologie, la formation, le financement, la gouvernance et l'économie numérique.

Sarah O.

LA CCR AUGMENTE SON CAPITAL SOCIAL À 40 MILLIARDS DA

La Compagnie centrale de réassurance (CCR) a annoncé, dans un communiqué, avoir procédé à une augmentation de son capital social à 40 milliards (mds) de dinars. « La Compagnie centrale de réassurance a augmenté en cette fin d'année 2025 son capital social, qui passe de 30 mds de dinars à 40 mds de dinars », précise la même source. Selon le communiqué, cette opération qui vise le renforcement de son assise financière, « permettra à la compagnie de développer ses activités sur les deux marchés, national et international ».

S. O.

SÉCURITÉ SANITAIRE EN AFRIQUE

L'ANPP signe deux accords avec ses homologues sénégalaise et tanzanienne

L'Agence nationale des produits pharmaceutiques (ANPP) a signé, à Alger, deux accords avec ses homologues sénégalaise et tanzanienne, visant à renforcer la coopération dans les domaines de la réglementation de la production des médicaments et des dispositifs médicaux, de l'échange d'informations et de partage d'expertises. En effet, la signature des accords a eu lieu au Centre International des Conférences (CIC) « Abdelatif Rahal », en marge de la séance consacrée à l'adoption de la « Déclaration d'Alger » qui a couronné les travaux de la Conférence ministérielle africaine sur la production locale de médicaments et les technologies de la santé. Dans ce cadre, le DG de l'ANPP, Chérif Delih, et le DG de l'Agence Sénégalaise de Réglementation Pharmaceutique (ARP), Alioune Ibnou Abou Talib Diouf, ont signé « un memorandum d'entente pour renforcer la coopération bilatérale dans le développement de la réglementation pharmaceutique et la protection de la santé publique ». Le même responsable a, également, cosigné avec

le DG de l'Autorité Tanzanienne des Médicaments et des Dispositifs Médicaux (TMDA), Adam Mitangu Fimbo, un accord prévoyant une action bilatérale pour la protection de la santé publique, le développement de la coopération en matière de réglementation pharmaceutique et l'échange d'informations et d'expertises. S'exprimant à l'APS à cette occasion, M. Delih a précisé, « ces deux accords permettront l'échange d'informations, l'harmonisation des normes, le partage des informations, la formation des experts et techniciens, ainsi que la reconnaissance mutuelle ultérieurement, ce qui nous permettra d'avancer ensemble vers le niveau standard international ». Le même responsable a indiqué que « ce type d'accords qui ouvre des perspectives pour l'exportation des produits pharmaceutiques algériens, s'inscrit en droite ligne dans les démarches visant à accroître la reconnaissance internationale de la qualité des produits pharmaceutiques nationaux ».

L. Z.

FORUM INTERNATIONAL

Les impacts des conflits sur les femmes sahraouies mis en lumière

Une délégation de l'Union nationale des femmes sahraouies (UNFS), représentée par sa secrétaire générale, la jeune Sini, et par la membre du bureau Yaqouta El Mekhtar, a participé récemment au Forum des femmes socialistes dédié à l'examen des conséquences des guerres et conflits sur les femmes et les filles, et à la mise en lumière des formes de violence et des violations dont elles sont victimes dans les contextes d'occupation, de déplacement et d'instabilité.

Lors de son intervention, Yaqouta El Mekhtar a souligné que la situation des femmes sahraouies exige une attention particulière, compte tenu des décennies d'occupation, de guerre et de



déplacement forcé, qui ont engendré des défis majeurs affectant les droits, la sécurité et la dignité des femmes.

Elle a insisté sur le fait que l'impunité dans les territoires sahraouis occupés a un impact direct sur la vie des femmes, souvent confrontées à des restrictions de mouvement, des pratiques d'intimidation et une surveillance constante qui limitent leur participation à la vie publique. Ces violations, a-t-elle précisé, ont un caractère structurel

et ne se résument pas à des incidents isolés. La membre de l'UNFS a également mis en avant le rôle crucial des femmes sahraouies dans les camps de réfugiés, où elles gèrent les aspects essentiels de la vie quotidienne malgré la diminution de l'aide humanitaire et les effets du changement climatique. Elle a rappelé que des générations entières de jeunes filles n'ont connu que la vie en exil, ce qui rend la prise en charge des conséquences du déplacement prolongé un élément cen-

tral de toute stratégie internationale. L'intervention a également abordé les risques spécifiques auxquels sont exposées les militantes sahraouies pour les droits humains, en particulier dans les territoires occupés, en raison de la surveillance et des restrictions administratives et politiques.

Elle a appelé à mettre en place des mécanismes de protection efficaces, incluant l'alerte précoce, le soutien discret et la pression politique continue. Dans son discours de clôture, l'Union a affirmé que la protection des femmes doit être fondamentale et non sélective. Les femmes sahraouies ne demandent pas de privilèges, mais l'application et le respect du droit international humanitaire, du droit des droits humains et de l'agenda femmes, paix et sécurité.

Enfin, le forum a exprimé l'espoir que le mouvement socialiste international des femmes renforce le suivi et la solidarité, et garantisse que la cause des femmes sahraouies reste une priorité dans l'action féministe solidaire internationale.

M. Seghilani

LA RASD PARTICIPE À LA 4E CONFÉRENCE CJCA À ADDIS-ABEBA

L'importance du constitutionnalisme dans la stabilité des États soulignée

Le Conseil constitutionnel sahraoui a pris part aux travaux de la quatrième édition de la conférence juridique des instances judiciaires constitutionnelles africaines (CJCA), qui s'est tenue du 28 au 30 novembre en cours dans la capitale éthiopienne, sous le thème « Constitutionnalisme et construction de l'État africain ». Cette rencontre a connu une large participation des représentants des cours et conseils constitutionnels africains, aux côtés des acteurs de la société civile, ainsi que d'éminents professeurs et chercheurs en droit venus de différents pays du continent. La cérémonie d'ouverture a été marquée par la présence du président éthiopien et de la ministre de la Justice, soulignant le caractère prestigieux de l'événement et l'importance que l'État hôte accorde au dialogue constitutionnel sur le continent. Le Conseil constitutionnel était représenté par M. Ibeh Salah, membre du Conseil, et M. Ibrahim Mohamed Lamam, Directeur des affaires africaines, également ambassadeur sahraoui en Éthiopie et représentant permanent auprès de l'Union africaine. Les discussions ont porté sur des thématiques essentielles liées au rôle du constitutionnalisme dans la consolidation et la stabilité des États africains, à la promotion de l'État de droit, à la protection des droits constitutionnels, ainsi qu'à l'échange d'expériences entre les instances judiciaires constitutionnelles africaines afin de relever les défis communs. Cette participation reflète la conviction du Conseil constitutionnel de l'importance de renforcer la coopération et le partage d'expertise avec ses homologues africains, contribuant ainsi au développement de la pensée constitutionnelle et au renforcement de la démocratie sur le continent.

M. S.

L'OCCUPATION ÉTEND SES OPÉRATIONS EN TOUTE IMPUNITÉ

La Cisjordanie mise à feu et à sang

La Cisjordanie occupée vit une nouvelle phase de tension extrême. Dans la nuit de vendredi à samedi, les forces d'occupation israéliennes ont mené une opération militaire massive dans la localité de Tamoun, au nord de la Cisjordanie, marquant un tournant supplémentaire dans une campagne répressive qui s'étend déjà depuis plusieurs jours. L'armée a arrêté près de 100 Palestiniens, sous prétexte de participation présumée à des activités de résistance, et a forcé plus de 20 familles à quitter leurs maisons, invoquant la recherche de « moyens de combat ». Cette série de raids, qui s'inscrit dans une stratégie plus vaste d'intimidation et de contrôle dans le nord de la Cisjordanie, vise notamment la région de Tubas, où l'armée occupe désormais plusieurs zones urbaines et rurales, transformant des habitations palestiniennes en postes militaires. À Tamoun, l'occupation n'a fourni aucune preuve démontrant la saisie d'armes, alimentant davantage les accusations de punition collective et d'expulsions arbitraires. En parallèle, les affrontements se sont intensifiés entre les combattants de la résistance palestinienne et les forces israéliennes. Les Saraya El-Qods, branche armée du Jihad islamique, ont annoncé avoir mené plusieurs opérations contre les incursions militaires dans les villes et villages du nord de la Cisjordanie occupée. À Tubas, les combattants de la Katibat Tubas ont ciblé une unité d'infanterie israélienne au niveau du secteur de Wadi Tayasir, à l'aide d'un engin explosif artisanal anti-personnel. Les incursions dans la localité ont donné lieu à de multiples échanges de feu. Dans la région de Silat al-Harithya, la résistance affirme avoir déclenché une charge explosive de type « Toufan » contre un véhicule militaire israélien dans l'axe d'al-Ziyoud, provoquant

des dégâts directs. Les Saraya rapportent également avoir utilisé une charge guidée de type « Sijil » contre un blindé de type « Namer », dans le secteur d'al-Bir, revendiquant une atteinte directe au véhicule. D'autres opérations explosives ont visé des voies utilisées par les renforts militaires israéliens, tandis que des combattants engageaient les soldats avec des armes légères dans plusieurs axes de la région. Les affrontements ont continué jusqu'à l'aube, marquant l'une des nuits les plus violentes de ces derniers jours.

EXPLOSION DANS LE CAMP DE JÉNINE ET NOUVELLES ARRESTATIONS

Au même moment, une forte explosion a été entendue dans le camp de Jénine. Les médias palestiniens affirment qu'elle résulte de la détonation d'un engin explosif par les forces israéliennes, sans que les détails soient encore connus. Les arrestations se multiplient dans l'ensemble de la Cisjordanie. À Naplouse, l'occupation a de nouveau arrêté l'ex-prisonnier libéré Jomâa Ramadan, intercepté près de Salfit. Dans la région de Jénine, plusieurs jeunes Palestiniens ont été appréhendés, dont Mohammad Rabah Samoudi à Yaboun, ainsi que les deux frères Mohammad et Ahmad Nabil Ziyoud dans le camp de Jénine. À Qalqilya, les forces israéliennes ont arrêté trois enfants palestiniens après avoir fait irruption dans leurs maisons : Ali Salmi, Taha Slim Luwail et Oday Abou Asb. Elles ont également arrêté Amer Abdel Ghani, père du martyr Sultan Abdel Ghani, ainsi que sa sœur, après avoir pris d'assaut leur domicile dans la zone de Baqat al-Hat-tab.

ESCALADE DES ATTAQUES DES COLONS

Parallèlement aux opérations mili-

taires, les attaques des colons israéliens connaissent une nouvelle recrudescence. Samedi, des groupes de colons armés, escortés par des soldats, ont lancé des assauts contre des zones rurales de Massafer Yatta et de Ramallah. Dans la région de Khalayel al-Louz, à l'est de Bethléem, dix Palestiniens ont été blessés durant un raid violent mené par des colons extrémistes. La Société du Croissant Rouge palestinien rapporte qu'une personne a été touchée par une balle réelle au niveau de la cuisse, tandis que trois autres souffrent de contusions sévères. Les autres blessés ont reçu des soins sur place. Les colons ont même tenté d'incendier la maison d'un habitant avant d'être repoussés par les résidents. Le mouvement de la résistance palestinienne a condamné ces attaques répétées. Mahmoud Mardawi, l'un de ses dirigeants, considère ces agressions comme faisant partie d'une politique officielle visant à terroriser les Palestiniens et à vider leurs terres. Il accuse le gouvernement israélien d'encourager les milices de colons à étendre la violence à travers toute la Cisjordanie, parallèlement aux campagnes militaires contre les régions du nord.

TUBAS ASSIÉGÉE POUR LE QUATRIÈME JOUR DE SUITE

L'assaut contre la région de Tubas se poursuit désormais pour le quatrième jour consécutif. L'armée continue d'envahir la ville de Tubas, ainsi que les localités d'Aqaba au nord et de Tayasir à l'est, après s'être retirée temporairement de Tamoun. Le camp al-Far'a a également été la cible d'incursions nocturnes. Le directeur du Club des prisonniers de Tubas, Kamal Bani Odeh, indique que les forces israéliennes ont

arrêté 29 jeunes dans le camp d'al-Far'a, avant d'en libérer la majorité, à l'exception d'Adham Mohammad al-Aydi. Depuis le début de l'offensive contre la région, les équipes médicales ont traité plus de 166 blessés, dont environ 60 ont dû être évacués vers l'hôpital. Le Club des prisonniers recense près de 200 cas d'arrestations, dont beaucoup se sont transformés en détentions temporaires assorties de sévices physiques. La zone reste placée sous couvre-feu, paralysant complètement les déplacements et la vie quotidienne. L'armée sioniste intensifie son opération militaire dans le nord de la Cisjordanie, multipliant arrestations, expulsions de familles, agressions contre les habitants et raids contre les villes. Les colons profitent de la situation pour étendre leurs attaques, souvent sous la protection directe de l'armée. Ce climat de violence organisé, qui combine opérations militaires, attaques de colons et couvre-feux imposés, rappelle les méthodes de pression collective déjà employées par l'occupation dans d'autres régions de la Palestine historique. Il ouvre une nouvelle séquence d'escalade dans une Cisjordanie déjà meurtrie, alors que l'attention mondiale reste largement tournée vers la guerre menée à Ghaza. Cette évolution laisse présager une période encore plus sombre pour les habitants du nord de la Cisjordanie occupée, confrontés à la fois à la militarisation croissante de l'espace et à l'impunité totale des colons. Dans cette atmosphère suffocante, les appels palestiniens à la protection internationale et à la responsabilité des acteurs régionaux et mondiaux se multiplient, cherchant à briser le silence entourant ces violations.

M. S.

ANTONIO GUTERRES :

« Les Palestiniens ont le droit à la dignité, à la justice et à l'autodétermination »

Le secrétaire général des Nations unies, António Guterres, a de nouveau exhorté la communauté internationale à avancer vers une solution politique durable fondée sur la création d'un État palestinien indépendant.



Il a insisté sur la nécessité de mettre fin à l'occupation des territoires palestiniens conformément aux lignes de 1967, rappelant que les Palestiniens « possèdent le droit à la dignité, à la justice et à l'autodétermination ».

Selon lui, ces droits fondamentaux ont été constamment bafoués au cours des deux dernières années, alors que le conflit continue de dévaster Gaza et la Cisjordanie. Guterres a appelé à un processus irréversible vers un règlement politique, estimant qu'aucune stabilité régionale ni aucune paix durable ne seront possibles sans la mise en œuvre concrète de la solution à deux États. Dans un message parallèle, Catherine Russell, directrice exécutive de l'UNICEF, a alerté sur les souffrances croissantes des enfants de Gaza soumis à la faim, aux maladies et à des températures dangereusement basses. Elle a affirmé que « l'ensemble de ces facteurs menace directement la vie de milliers d'enfants », dans un contexte où

R.H.D.R.

les infrastructures sanitaires sont détruites et où l'accès à l'aide humanitaire reste entravé. La situation humanitaire s'est aggravée ces derniers jours, notamment dans les camps de déplacés. L'Instance supérieure des affaires tribales de Gaza a évoqué « une catastrophe imminente » après l'inondation des tentes par les pluies hivernales. Selon l'organisation, des dizaines de milliers de familles — en particulier des enfants et des personnes âgées — font face à un risque réel de noyade ou d'hypothermie dans des abris transformés en mares de boue faute de matériel d'hébergement adapté. L'instance a dénoncé « une honte pour l'humanité tout entière » en l'absence d'intervention internationale significative. Malgré l'accord de cessez-le-feu annoncé le 9 octobre 2025, l'ar-

mée israélienne continue ses opérations armées à Gaza. Dans la nuit de vendredi à samedi, le territoire a été la cible d'un bombardement intensif combinant raids aériens, tirs terrestres et frappes navales. Les zones orientales de la ville de Gaza, Beit Lahya, le camp de Bureij, ainsi que Rafah et les localités de Qarara et Bani Suhaila à l'est de Khan Younès, ont été visées. Les quartiers de Chajaya, Tuffah et Zaytoun ont également subi des salves de missiles, de tirs d'artillerie et de mitraillage. Les vedettes militaires israéliennes ont parallèlement bombardé la côte de Gaza, rendant impossibles les opérations de secours dans plusieurs secteurs. Les autorités palestiniennes rappellent que ces attaques violent de façon répétée l'accord de cessez-le-feu. Depuis le début du conflit, le 7

octobre 2023, la situation humanitaire ne cesse de s'alourdir. Le ministère de la Santé palestinien à Gaza rapporte désormais une accumulation tragique : 70 100 morts et 170 983 blessés. Depuis le début de la trêve du 10 octobre 2025, 354 Palestiniens ont été tués et 906 blessés, tandis que 606 corps ont été extraits des décombres. Dans son dernier bilan, le ministère indique également l'ajout de 299 nouveaux noms à la liste officielle des martyrs, après vérification administrative entre le 21 et le 28 novembre 2025. La crise humanitaire se double d'un blocage politique au niveau international. La commissaire européenne à l'Égalité et à la Gestion des crises, Hadja Lahbib, a révélé que les autorités israéliennes lui avaient interdit d'entrer à Gaza lors de sa récente visite en Égypte. Elle a dénoncé la persistance des violations israéliennes malgré la trêve, rappelant que 347 Palestiniens dont 67 enfants avaient été tués depuis l'entrée en vigueur du cessez-le-feu. Lahbib a souligné que près de 600 travailleurs humanitaires ont perdu la vie en tentant de porter secours à la population, décrivant Gaza comme « l'un des endroits les plus dangereux au monde ». Cette entrave à l'accès humanitaire accentue l'urgence d'une réponse internationale capable de protéger les civils et de permettre la distribution de l'aide. Sur le terrain, les bombardements de la nuit de vendredi à samedi confirment la poursuite des opérations militaires israéliennes, au mépris des efforts

diplomatiques en cours. Les habitants de Gaza, particulièrement les déplacés, se retrouvent pris entre le marteau des frappes et l'enclume d'une crise humanitaire sans précédent, marquée par la faim, les épidémies, le froid et l'effondrement complet des infrastructures. Dans ce paysage dévasté, les nouvelles déclarations de Guterres apparaissent comme un rappel insistant que la fin du conflit ne peut se limiter à un cessez-le-feu précaire. La question palestinienne demeure, plus que jamais, un enjeu de droit, de justice et de dignité humaine. Toute perspective de stabilité passe inexorablement par une solution politique concrète, capable de mettre un terme à des décennies d'occupation et de garantir la sécurité et les droits du peuple palestinien tout autant que ceux des autres peuples de la région. À mesure que la catastrophe humanitaire s'étend, la vérité la plus simple reste la plus difficile à ignorer : sans levée du blocus, sans accès humanitaire massif et sans engagement politique réel, Gaza continuera de s'enfoncer dans une tragédie que nul ne pourra prétendre ne pas avoir vue venir. Cette séquence dramatique impose à la communauté internationale d'agir, non seulement pour sauver des vies aujourd'hui, mais pour empêcher que ce cycle de violence et d'impunité ne se répète indéfiniment.

M. Seghilani

LA RÉSISTANCE PALESTINIENNE APPELLE À UN SURSAUT MONDIAL :

« L'occupation porte seule la responsabilité de l'escalade »

A l'occasion de la Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien, célébrée chaque 29 novembre depuis son adoption par l'ONU en 1977, la résistance palestinienne a appelé à un vaste mouvement de mobilisation mondiale contre les politiques israéliennes, dénonçant une série de violations graves et répétées du cessez-le-feu à Gaza ainsi que l'escalade des attaques en Cisjordanie et à El Qods occupées. Dans un communiqué publié à cette occasion, la résistance palestinienne souligne que cette journée intervient dans un contexte particulièrement sensible : près de cinquante jours se sont écoulés depuis l'entrée en vigueur de l'accord de cessez-le-feu à Gaza, un accord que Tel-Aviv « continue de violer de manière délibérée et flagrante », selon le texte. Bombardements aériens et tirs d'artillerie, assassinats ciblés, destructions de bâtiments et obstructions systématiques à l'entrée de l'aide humanitaire demeurent, affirme le mouvement, la réalité quotidienne du territoire assiégé. La résistance palestinienne affirme que « le gouvernement sioniste intensifie son agression » non seulement à Gaza, mais aussi dans les territoires occupés de la Cisjordanie et à El Qods, poursuivant des politiques qualifiées de « colonisation, judaïsation et épuration territoriale » en violation totale du droit international. Selon le mouvement, ces actions ne rencontrent « aucun frein international », laissant le

champ libre à ce qu'elle qualifie de « terrorisme d'État » et de « politique criminelle ». La déclaration rappelle avec force que « la Palestine, avec en son cœur El Qods et la mosquée Al-Aqsa, restera une terre palestinienne arabe », et qu'aucune souveraineté israélienne ne peut être reconnue sur ces lieux historiques, religieux et nationaux. Le porte-parole de la résistance palestinienne, Hazem Qassem, a dénoncé une intensification des bombardements terrestres, maritimes et aériens contre Gaza durant la nuit précédente. Il évoque une stratégie de destruction méthodique et dénonce l'assassinat de deux enfants dans la matinée, qualifiant cet acte de « preuve que la guerre d'extermination contre les habitants de la bande ne s'est jamais interrompue, même si le rythme de feu varie ». Qassem appelle les médiateurs, notamment les États ayant participé à la réunion de Charm el-Cheikh, à « une intervention sérieuse et immédiate » pour contraindre Israël à respecter ses engagements et à cesser ses violations persistantes.

LE 29 NOVEMBRE COMME JOURNÉE D'ACTION

Profitant de la portée symbolique du 29 novembre, la résistance palestinienne invite populations, sociétés civiles et institutions à faire de cette date une journée internationale d'intensification de la mobilisation contre l'occupation israélienne.

Elle salue les manifestations de soutien déjà observées à travers le monde, qu'elle considère comme un signe de la vitalité de la solidarité internationale, et appelle à amplifier les actions pour soutenir la lutte du peuple palestinien. Le communiqué affirme que le monde fait face à « près de huit décennies d'un système colonial fascisant », rappelant les massacres, déplacements forcés, destructions et politiques de dépossession subies par les Palestiniens. Selon le mouvement, l'histoire impose aujourd'hui une « responsabilité morale et politique » aux États et aux peuples du monde pour mettre fin à l'occupation et garantir au peuple palestinien son droit à l'autodétermination et à un État souverain avec El-Qods pour capitale.

UN BILAN HUMAIN ET MATÉRIEL EFFARANT

Les chiffres relayés dans ce contexte rappellent la violence de la situation. Depuis le début de la dernière guerre le 8 octobre 2023 – un conflit qui s'est prolongé sur deux ans –, plus de 69 000 Palestiniens ont été tués à Gaza et environ 171 000 blessés, la majorité étant des femmes et des enfants. Les destructions massives ont laissé le territoire en ruines, et les estimations de l'ONU évaluent le coût de reconstruction à 70 milliards de dollars. En Cisjordanie, l'escalade continue depuis deux ans : plus de 1 085 Palestiniens ont été tués, près de 11 000 blessés, et plus de

20 500 personnes arrêtées, dans un climat de violences croissantes, impliquant à la fois l'armée israélienne et les colons. Le bureau d'information gouvernemental de Gaza dénonce par ailleurs près de 500 violations israéliennes du cessez-le-feu depuis le 10 octobre, entraînant la mort de plus de 342 Palestiniens malgré l'accord en vigueur. La résistance palestinienne rappelle que ses « droits nationaux inaliénables », dont la résistance sous toutes ses formes – y compris armée –, sont protégés par les lois et coutumes internationales. Céder sur ces droits serait, selon le mouvement, renoncer à l'essence même de la lutte du peuple palestinien. Le communiqué conclut en affirmant que la responsabilité de libérer la Palestine n'incombe pas seulement aux Palestiniens : elle est « une responsabilité politique, humaine et morale partagée par les peuples libres du monde, ainsi que par les nations arabes et musulmanes ». Cette déclaration, lourde de sens dans un contexte d'impasse politique et de violences persistantes, place le 29 novembre sous le signe d'un message clair : la solidarité ne peut être un rituel, elle doit être une force active. Les mobilisations à travers le monde pourraient ainsi entrer dans un nouveau cycle, porté par un sentiment d'urgence et de responsabilité historique face à l'une des plus longues crises de l'ère contemporaine.

M. S.

SUITE AU COUP D'ETAT CONTRE LE PRESIDENT

La Guinée-Bissau suspendue des instances de l'Union africaine

L'Union africaine (UA) a suspendu vendredi de ses instances la Guinée-Bissau, deux jours après le renversement du président Umaro Sissoco Embalo et la prise de pouvoir par des militaires dans ce pays d'Afrique de l'Ouest, a annoncé le président de la Commission de l'Union africaine (UA), Mahamoud Ali Youssouf.

L'UA a décidé "de suspendre avec effet immédiat" la Guinée-Bissau de ses instances, a-t-il déclaré à la presse. Le président de la Commission de l'UA avait réaffirmé, jeudi dans un communiqué, la position de l'union contre tout changement anticonstitutionnel des gouvernements, en vertu des principes de l'Acte constitutif de l'UA (2000), de la Déclaration de Lomé sur les changements anticonstitutionnels de gouvernements (2000), de la Charte africaine de la démocratie, des élections et de la gouvernance (2007) et du Consensus d'Ezulwini (2009) qui considère illégaux les changements anticonstitutionnels des gouvernements. Mercredi, des militaires avaient annoncé avoir renversé M. Embalo et suspendu les élections présidentielle et législatives du 23 novembre, dont les résultats devaient être annoncés sous peu dans ce pays lusophone. La junte désormais au pouvoir a nommé le général Horta N'Tam, jusqu'ici chef d'état-major de l'armée de terre comme président de la transition, qui doit durer un an. Après avoir été dans un premier temps arrêté par des militaires, Umaro Sissoco Embalo a rejoint jeudi le Sénégal. Le candidat d'opposition à la prési-



Ph: DR

dentielle, Fernando Dias, qui soutient avoir remporté le scrutin, a affirmé à la presse être "en sécurité" et se cacher dans le pays. La prise de pouvoir par les militaires a été largement critiquée, notamment par le secrétaire général de l'ONU Antonio Guterres qui a dénoncé une "violation des principes démocratiques" et par la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cedeao) qui a suspendu le pays de "tous les organes décisionnels".

LE SG DE L'ONU CONDAMNE « LA VIOLATION DE L'ORDRE INSTITUTIONNEL »

Le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, est profondément préoccupé par les événements qui se déroulent en Guinée-Bissau et condamne fermement le coup d'Etat perpétré par des éléments de l'armée et toute tentative de violation de l'ordre constitutionnel dans ce pays

d'Afrique de l'Ouest, a déclaré jeudi son porte-parole. Soulignant que tout mépris de la volonté du peuple qui a voté pacifiquement lors des élections générales du 23 novembre constituait une violation inacceptable des principes démocratiques, le chef de l'ONU appelle au rétablissement immédiat et inconditionnel de l'ordre constitutionnel, ainsi qu'à la libération de tous les officiels détenus, a déclaré Stéphane Dujarric, le porte-parole, dans un communiqué. Le chef de l'ONU exhorte toutes les parties prenantes à faire preuve de la plus grande retenue, à défendre les institutions démocratiques et l'Etat de droit, et à respecter la volonté du peuple de Guinée-Bissau, a dit M. Dujarric. M. Guterres souligne que les différends doivent être résolus par un dialogue pacifique et inclusif et par des voies légales, et réaffirme le soutien total de l'ONU aux efforts

déployés par la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), l'Union africaine et le Forum des anciens d'Afrique de l'Ouest pour préserver la démocratie, promouvoir la stabilité et aider la Guinée-Bissau à mener à bien le processus électoral de manière pacifique et à revenir rapidement sur la voie démocratique, a fait savoir le porte-parole. Mercredi, les forces armées de Guinée-Bissau ont déclaré à la télévision nationale qu'elles avaient pris le contrôle total du pouvoir d'Etat en réponse à ce qu'elles ont qualifié de tentatives de déstabilisation du pays par certaines personnalités politiques. Jeudi, le haut gradé militaire Horta Inta-A a prêté serment en tant que président de la transition de Guinée-Bissau pour un mandat d'un an.

R. I.

RD CONGO

Vaste campagne de vaccination contre la rougeole et la rubéole

La République démocratique du Congo (RDC) a lancé une vaste campagne de vaccination visant à renforcer l'immunité de plus de 62 millions d'enfants âgés de 6 mois à 14 ans contre la rougeole et la rubéole, selon la branche Afrique de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Le vaccin monovalent contre la rougeole sera remplacé par le vaccin combiné rougeole-rubéole (RR) dans la vaccination de routine tandis que la campagne de rattrapage permettra de combler les déficits d'immunité chez les enfants et les adolescents contre ces deux maladies. Une approche progressive sera mise en

œuvre pour l'introduction du vaccin RR et les campagnes de rattrapage, organisées par blocs de provinces. Le premier bloc, composé de sept provinces – Bas-Uélé, Haut-Katanga, Haut-Lomami, Haut-Uélé, Ituri, Lualaba et Tanganyika – mènera la campagne du 27 novembre au 1er décembre 2025. "L'introduction du vaccin contre la rougeole et la rubéole est une étape importante pour la santé infantile et nous rapproche de nos efforts collectifs pour qu'aucun enfant ne souffre ni ne meurt de ces maladies évitables", a déclaré Dr Mohamed Janabi, Directeur régional de l'Organisation mondia-

le de la Santé (OMS) pour l'Afrique. Les agents de santé administreront les vaccins par le biais de postes fixes et de sites mobiles, afin de garantir la vaccination même à des enfants vivant dans des zones difficiles d'accès et touchées par les conflits. Les autorités sanitaires congolaises appellent les parents et responsables communautaires à veiller à ce qu'aucun enfant ne soit laissé pour compte. La RDC a enregistré des épidémies de rougeole à répétition, soulignant l'urgence de cette initiative. Plus de 7 millions d'enfants de moins de cinq ans sont actuellement exposés au risque.

R. I.

RD CONGO-RWANDA

Accord de paix à et sous l'égide de Washington ?

Le président de la République démocratique du Congo (RDC), Félix Tshisekedi, et le dirigeant du Rwanda, Paul Kagame, se rendront aux Etats-Unis pour signer un accord de paix entre les deux pays le 4 décembre à Washington, a rapporté le média Africa Intelligence. L'accord de paix attendu entre les deux pays vise à régler le conflit de longue date dans l'est de la RDC, où des groupes rebelles sont actifs, a indiqué la source. Lors d'une conférence de presse jeudi, le président rwandais reconnaît qu'il existe bien des contacts pour organiser une rencontre avec son homologue congolais, Félix Tshisekedi, à Washington pour faire avancer le processus de paix, a précisé RFI. De son côté, Félix Tshisekedi a accepté de s'envoler pour la capitale américaine le 4 décembre, où l'attend une séance de signature hautement symbolique avec Paul Kagame, selon des médias africains. Mi-novembre, Kinshasa et les rebelles du M23 ont signé au Qatar un accord-cadre pour le règlement pacifique du conflit dans l'est du pays. Cet accord comprend huit protocoles, dont un est consacré au mécanisme de surveillance du cessez-le-feu, lequel avait été convenu par les parties l'été dernier, mais n'a toujours pas été mis en œuvre. Au cours des quatre dernières années de combats, les rebelles du M23 se sont emparés d'importants territoires dans l'est de la RDC, notamment dans les provinces du Nord-Kivu et du Sud-Kivu, y compris leurs capitales (respectivement Goma et Bukavu).

R. I.

NORD DE L'UGANDA

Une épidémie de rougeole fait 11 morts parmi les enfants

Au moins 11 enfants sont morts de la rougeole dans le district semi-aride de Napak, dans le nord-est de l'Ouganda, depuis que l'épidémie a été déclarée il y a deux semaines, a indiqué le ministère de la Santé. Dans une mise à jour de la situation publiée tard jeudi, le ministère a signalé un total cumulé de 74 cas et 11 décès dans les 12 sous-comtés des communautés pastorales. Le ministère a confirmé l'épidémie le 19 novembre après l'admission d'un cas suspect de rougeole dans le service pédiatrique de l'Hôpital Matany le 15 novembre. "La surveillance active est en cours et la liste des cas sera mise à jour. La campagne de vaccination massive contre la rougeole et la rubéole n'a pas encore commencé", a indiqué le ministère dans le rapport. Les facteurs de risque identifiés par le ministère comprennent la faible couverture vaccinale contre la rougeole dans les sous-comtés les plus touchés, les mauvaises conditions de logement, le surpeuplement des ménages et un taux élevé de malnutrition chez les enfants de moins de cinq ans. L'année dernière, le ministère avait signalé une épidémie de rougeole dans 56 districts de ce pays d'Afrique de l'Est. La rougeole est une maladie virale très contagieuse transmise par la toux et les éternuements, provoquant des maladies graves. Les symptômes comprennent une forte fièvre, de la toux, un écoulement nasal et des yeux rouges et larmoyants. Selon l'Organisation mondiale de la santé, les symptômes apparaissent généralement environ sept à quatorze jours après infection.

R. I.

PUB

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

ولاية البويرة

مديرية التقنين والشؤون العامة

مصلحة التنظيم العام

قرار رقم 002075 المؤرخ في 26 سبتمبر 2025 يتضمن فتح تحقيق عمومي حول عملية إظهار دراسة التأثير على البيئة الخاصة بمشروع وحدة التخزين البارد (غرفة تبريد) لفائدة السيد /عشيط علي الكائنة بالمكان المسمى أولاد عليان قسم 15 مع م رقم (49,48,47) بلدية الخيزورية، وبإقتراح من السيد مدير التقنين والشؤون العامة يقرر: المادة الأولى: يعلن عن فتح تحقيق عمومي حول عملية إظهار دراسة التأثير على البيئة الخاصة بمشروع وحدة التخزين البارد (غرفة تبريد) لفائدة السيد /عشيط علي الكائنة بالمكان المسمى أولاد عليان قسم 15 مع م رقم (48, 47) و 49) بلدية الخيزورية. المادة 2: - تعين السيدة: عياش حفيلة طيبي بمديرية المصالح الفلاحية محافظة محقة وفي حالة تعذر ذلك تستبدل بالسيدة: بخدة مخطارية طيبي عامة بمديرية الصحة والسكان، المادة 3: يعلق هذا القرار بمقر البلدية المعنية وأماكن موقع المشروع لمدة خمسة عشر يوما (15) طبقا للقواعد المعمول بها وينشر في جريدتين يوميتين وطنيتين على نفقة صاحب المشروع، المادة 4: يجري التحقيق بمقر بلدية الخيزورية لمدة خمسة عشر يوما (15) ابتداء من تاريخ تعليق قرار فتح التحقيق العمومي بمقر البلدية، المادة 5: يفتح خلال مدة التحقيق على مستوى البلدية سجل مرقم ومؤشر تسجل فيه ملاحظات واقتراحات المواطنين الموافقين أو الرافضين حول انجاز هذا المشروع كل يوم حسب مواقيت العمل المعمول بها ما عدا يومي الجمعة والسبت وأيام العطل، المادة 6: بعد انتهاء المدة المحددة المذكورة في المادة الرابعة (04) أعلاه يرسل المحافظون المحققون ملف التحقيق و سجل الاستقصاء العمومي إلى السيد الوالي - مديرية التقنين والشؤون العامة مبدئيا رأيته النهائي حول المشروع، المادة 7: يكلف السيد: الأمين العام للولاية، بالسادة: مدير التقنين والشؤون العامة، مدير المصالح الفلاحية، مدير البيئة، مدير الصحة والسكان رئيسة دائرة بئر غبالو، رئيس المجلس الشعبي البلدي لبلدية الخيزورية والمحافظين المحققين كل فيما يخصه بتنفيذ ما جاء في هذا القرار الذي سينشر ضمن مجموعة العقود الإدارية للولاية. إن الوالي / الأمين العام للولاية

CONSTANTINE. GESTION INTÉGRÉE DES RESSOURCES HYDRIQUES

Thème d'une session de formation pour les journalistes

Le thème de la gestion intégrée des ressources hydriques a été au centre d'une session de formation destinée aux journalistes, organisée mercredi par l'Agence de bassin hydrographique constantinois Sybousse-Mellegue, dans le but de renforcer les connaissances sur les mécanismes de préservation de cette ressource vitale.



PH: DR

Cette initiative, tenue sous le slogan "La plume bleue", s'inscrit dans le cadre des efforts visant à promouvoir une culture de gestion durable des ressources hydriques, à travers la présentation d'explications sur les outils de planification intégrée, les méthodes d'évaluation de la situation hydrogéologique au niveau des bassins, ainsi que la sensibilisation aux défis liés aux changements climatiques et à leur impact sur la disponibilité en eau, ont indiqué les organisateurs. A ce titre, Zakaria Bouchbia, responsable du suivi quantitatif et qualitatif des ressources en eau au sein de la même agence, a mis en lumière, dans son intervention intitulée "La gestion intégrée des ressources en eau", l'importance de ce concept en tant qu'outil pratique garantissant la durabilité des ressources hydriques face aux défis croissants auxquels l'Algérie est confrontée.

Ce modèle repose sur une vision globale prenant en compte les équilibres du bassin versant et l'implication des différents acteurs dans la prise de décision, ce

qui permet ainsi une répartition équitable et rationnelle de l'eau et renforçant la capacité des structures spécialisées à faire face aux aléas climatiques et à la rareté des ressources. Le même intervenant a souligné que « les défis actuels, notamment l'augmentation de la demande en eau et la dégradation de la qualité des ressources dues aux usages multiples, exigent l'adoption de plans de gestion fondés sur des données scientifiques et un suivi permanent de l'état quantitatif et qualitatif des ressources hydriques », mettant en avant le rôle des médias dans la diffusion de la culture de gestion rationnelle de l'eau à travers une information fiable et la sensibilisation du citoyen à l'importance de préserver cette ressource vitale. De son côté, Yasmine Ben Mustapha, cheffe de service "communication et sensibilisation" de l'agence, a souligné, dans son intervention intitulée "La valeur de l'eau et ses dimensions, les défis liés à sa gestion et à sa préservation", que la

sensibilisation à l'usage rationnel de l'eau est devenue une nécessité urgente, notamment dans les secteurs vitaux tels que l'agriculture, l'industrie et l'environnement. Elle a affirmé que l'adoption de comportements durables par les citoyens constitue l'une des solutions les plus importantes pour garantir la continuité de cette ressource essentielle. Le même responsable a également évoqué les différents mécanismes adoptés par l'agence pour renforcer la sensibilisation du public, à travers des campagnes d'information, des programmes éducatifs destinés aux élèves, ainsi que des partenariats avec les médias pour renforcer les messages de sensibilisation relatifs à la préservation de l'eau. Elle a souligné que la gestion efficace de cette ressource nécessite la conjugaison des efforts de l'ensemble des acteurs et institutions, organismes et société civile afin de relever les défis actuels et garantir la sécurité hydrique des générations futures.

EL-MEGHAÏER. DSA

Des efforts soutenus pour le développement de l'aquaculture intégrée à l'agriculture

Les efforts visant le développement de l'aquaculture intégrée à l'agriculture se poursuivent par la Station de la pêche et de l'aquaculture de la wilaya d'El-Meghaïer pour l'accompagnement des agriculteurs et porteurs de projets désireux d'investir dans cette filière prometteuse, ont indiqué mercredi les responsables de la station. Relevant de la direction de la pêche et de l'aquaculture de Biskra, cette station, créée en mars dernier, s'emploie depuis au développement de la filière et l'accompagnement des agriculteurs et opérateurs dans l'intégration de l'aquaculture à leurs activités agricoles, a indiqué la directrice de la station, l'agronome Zhour Debka. La station a élaboré, pour cela, un riche programme visant également la formation, la vulgarisation et le suivi technique de l'élevage aquacole dans la région, pour en faire une source vivrière et un levier d'encouragement au montage de petits et moyens projets dans le domaine, at-elle ajouté. Dans le même cadre, le secteur s'attèle à la délimitation de deux zones d'activités aquacoles, de 30 hectares chacune, l'une au niveau de la zone de

Chott Merouane (commune d'El-Meghaïer) et l'autre dans celle d'El-Melha (commune de Djamaâ). Cette opération étau, explique Mme. Debka, à mettre à la disposition des promoteurs des espaces de développement de ce segment aquacole, au regard des potentialités naturelles et hydriques (eau douce) que recèle la wilaya, susceptible d'en faire un milieu adéquat pour le développement de projets aquacoles. Des opérations d'ensemencement de quelque 2.000 alevins, de l'espèce Tilapia

du Nil, ont été réalisées dans les plans d'eau et bassins d'irrigation, dont la première a été opérée au niveau de la zone de Messaka (commune d'El-Meghaïer), suivie d'une autre de 1.000 alevins, menée au niveau d'une exploitation agricole de la commune d'Oum-Tiour. A ces actions s'ajoute l'ensemencement de plus de 6.000 alevins au niveau d'une ferme privée à Sebbala, dans la localité de Nessigha (commune d'El-Meghaïer), a fait savoir la même responsable, ajoutant que la station a

obtenu, en matière de reproduction de l'espèce Tilapia du Nil, des résultats "encourageants", ouvrant la voie à la création de points de vente de ce poisson au consommateur. Toutefois, certains agriculteurs ont manifesté des appréhensions concernant cette nouvelle expérience, incitant la station à organiser des journées de vulgarisation et des visites de terrain au niveau des exploitations agricoles pour prendre en charge les préoccupations des agriculteurs et encourager les agriculteurs.

EL-TARF. RÉSEAU ÉLECTRIQUE

Raccordement de 346 exploitations agricoles depuis le début de l'année

Plus de 346 exploitations agricoles ont été raccordées au réseau électrique, depuis début janvier 2025, dans plusieurs communes de la wilaya d'El Tarf, pour soutenir la production agricole, selon un communiqué publié mercredi par la direction de la distribution de l'électricité et du gaz.

Le même document précise que le raccordement des exploitations agricoles à l'électricité découle de l'exécution des directives du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à développer l'activité agricole par l'exploitation des techniques d'irrigation

modernes et l'augmentation des capacités de production.

Le communiqué indique que les travaux de raccordement de 5 autres exploitations agricoles sont « toujours en cours » sur un total de 351 exploitations dont les dossiers ont été approuvés par la direction des services agricoles, ce qui représente à ce jour l'exécution de 98 % du programme. De plus, 11 transformateurs électriques ont été mis en service dans les communes de Chihani, de Berrihane, de Bougous, du Lac des Oiseaux, d'Ain Kerma et d'Oued Zitoun, selon le même document.

BÉJAÏA. VACCIN CONTRE LA POLIOMYÉLITE Plus de 100 000 doses réceptionnées

Un quota de plus de 100.000 doses de vaccin contre la poliomyélite a été réceptionné par la wilaya de Bejaia, à-on avisé, auprès de la direction locale de la santé et de la population (DSP). Le secteur de la santé a reçu un quota de 100.450 doses de vaccin contre la poliomyélite, en prévision des premières journées nationales de vaccination contre la poliomyélite qui se dérouleront du 30 novembre au 6 décembre, at-on souligné auprès du service de la prévention générale à la DSP. Ainsi, deux autres séances de vaccination vont être organisées du 21 au 27 décembre pour le deuxième et du 25 au 31 janvier 2026 pour le troisième passage, at-on ajouté. Près de 70.000 enfants âgés entre 2 mois à 5 ans sont concernés par la vaccination contre la poliomyélite dans la wilaya de Bejaia, indique le service de la prévention générale. Tous les moyens humains et matériels ont été mis en place par la direction de la santé et de la population (DSP) qui veille à la réussite de la campagne de vaccination, a-on souligné. Les établissements publics de santé de proximité (EPS) et leur réseau de polycliniques, salles de soin et centres de santé sont également mobilisés pour organiser des journées de vaccination contre la poliomyélite, selon les mêmes services. Le personnel en charge de la vaccination, notamment les médecins coordinateurs et les agents vaccinateurs ont été formés en prévision de cette campagne de vaccination, a-on assuré. Par ailleurs, des enquêtes seront également menées sur le terrain pendant la période de vaccination pour s'assurer du bon déroulement de l'opération, note la même source.

ORAN. SANTÉ

Campagne de sensibilisation et de dépistage précoce du diabète

L'Etablissement hospitalier universitaire (EHU) « 1er novembre 1954 » d'Oran a organisé, mercredi, une campagne de sensibilisation et de dépistage précoce du diabète, à l'occasion de la Journée mondiale de lutte contre cette maladie, célébrée annuellement le 14 novembre. Cette campagne, initiée par les services de médecine interne, d'endocrinologie et de biochimie clinique de l'EHU, a connu une forte affluence de citoyens venus s'informer ou effectuer un dépistage. En marge du lancement de l'opération, le Directeur général de l'hôpital, Rabah Bar Ali, a mis en avant l'importance de la sensibilisation et du dépistage précoce, appelant à la mobilisation de tous les acteurs, notamment les établissements scolaires, les universités et la société civile, afin de renforcer la prévention. Selon le même responsable, l'EHU 1er Novembre a enregistré, depuis le début de l'année, 1.700 nouveaux cas de diabète de type 1 et 250 cas de type 2, chez des patients âgés de 13 à 70 ans. Pour sa part, le professeur Rahou Amine, chef du service de médecine interne, a expliqué que l'augmentation des cas est liée aux déséquilibres alimentaires et au manque d'activité physique, notamment chez les jeunes. Il a insisté sur la nécessité de renforcer la sensibilisation de cette tranche d'âge, particulièrement concernant les complications du diabète.

GHARDAÏA. FILIÈRE APICOLE

Une région à fort potentiel en quête de modernisation

La filière apicole connaît ces derniers temps un essor dans les différentes oasis et palmeraies de la wilaya de Ghardaïa, à la faveur de l'existence d'une flore mellifère abondante et diversifiée dans les nouveaux périmètres agricoles, offrant une disponibilité en pollen et en nectar presque tout le long de l'année.



PH: DR

Parmi les plantes mellifères existant dans la wilaya, figurent les vergers d'orangers et de citronniers, les palmeraies, la flore sauvage variée ainsi que les roseraies et différentes autres cultures, qui offrent une variété d'arômes et de goûts au miel. "Conscients de son importance et du revenu que peut drainer l'apiculture, notamment la vente du miel, les agriculteurs de Ghardaïa accordent une importance particulière à cette filière, en dépit du manque de savoir-faire et de l'insuffisance d'encadrement technique", a affirmé Ishak, un agriculteur de la localité d'El-Atteuf. L'apiculture à Ghardaïa est promise à un

"bel avenir", grâce aux investissements dans les nouveaux périmètres agricoles, le développement d'un tapis végétal riche en plantes naturelles et spontanées (Thym, Euphorbe, Romarin, Lavande, Armoise), at-il souligné. Des jeunes, notamment universitaires, s'intéressent à la filière afin d'améliorer le revenu de leurs parents possédant des jardins ou des palmeraies, et plusieurs d'entre eux estiment que cette richesse doit être préservée afin d'atténuer les effets de la désertion des abeilles dont pâtissent récemment plusieurs régions, en plus de la modernisation de la filière et la formation de l'encadrement tech-

nique. De 2003 à 2025, le nombre de ruches d'abeilles est passé de 34 à 2.228 ruches, réparties sur l'ensemble du territoire de la wilaya, a révélé l'ingénieur en chef des services agricoles (DSA) de Ghardaïa, Khaled Djebrit, ajoutant que la production devra atteindre fin 2025, quelque 75 quintaux de miel.

Considéré au début comme une activité complémentaire pour les agriculteurs, l'apiculture est passée du stade artisanal avec un élevage traditionnel à faible productivité vers des ruches modernes et une organisation des apiculteurs en associations, à la recherche d'une meilleure productivité.

Pour optimiser le processus de production de miel, les apiculteurs de Ghardaïa organisent des transhumances de ruches vers des ruches existantes dans les wilayas du nord (Djelfa, Médéa, Blida,...), pour exploiter au mieux les abeilles ouvrières tout en apportant plus de satisfaction à l'apiculteur dans la pratique de son activité, a expliqué l'ingénieur en chef de la DSA. Continue pour ses richesses en plantes mellifères, favorisant le développement d'une apiculture adaptée à l'environnement des oasis de Ghardaïa, l'apiculture est devenue une activité agricole en même de participer à l'amélioration des revenus des populations rurales, la création d'emplois par le développement d'unités modernes d'extraction et de conditionnement de miel et à la constitution d'un cheptel apicole de race locale, at-il ajouté.

L'objectif ne peut être atteint que par l'amélioration et la préservation de la biodiversité en luttant contre toute forme de pollution, l'extension des plantations et le reboisement, la modernisation de la filière et l'organisation des apiculteurs en coopératives, évalués par des spécialistes en apiculture.

BLIDA. SANTÉ

Journée de formation au profit de près de 200 médecins

Près de 200 médecins généralistes des wilayas du centre du pays ont pris part, mercredi dernier à Blida, une journée de formation scientifique consacrée à l'importance du dépistage précoce du cancer de la prostate.

Organisée dans le cadre de la cam-

pagne nationale de prévention contre ce type de cancer, cette session, abritée par l'Etablissement hospitalier spécialisé dans la greffe d'organes et de tissus du CHU Frantz-Fanon, réuni des généralistes des wilayas de Boumerdes, Djelfa, Tissemsilt, Médéa et Alger.

Cette journée, organisée par l'Association nationale d'urologie et l'association "El-Fadjr" d'aide aux malades du cancer, en coordination avec la Commission nationale de prévention et de lutte contre le cancer, a été supervisée par des spécialistes en urologie, biologie et imagerie

médicale. La rencontre a été marquée par l'animation de plusieurs conférences portant sur les nouvelles techniques de traitement et de diagnostic du cancer de la prostate, dont l'incidence augmente chez les hommes de plus de 50 ans.

Selon le président de l'association "El-Fadjr", Hadj Mekrachi, cette initiative vise à actualiser les connaissances des médecins généralistes sur les méthodes de dépistage et de prise en charge du cancer de la prostate, le médecin généraliste étant considéré comme le premier interlocuteur du patient.

BOUIRA. CRA

Formation nationale au profit des présidents de comités

Une session nationale de formation et de qualification aux premiers secours a été lancée vendredi à Bouira par le Croissant rouge algérien (CRA) au profit des présidents de comités issus de 35 wilaya, à-on avis auprès des organisateurs. Tenue au siège local du CRA à Ain Bessam (Ouest de Bouira), cette session de formation de quatre jours, "concerne les présidents de comités du CRA venus de 35 wilayas du pays", a expliqué à l'APS, Mme Hana Bettayeb, chargée de la communication du CRA. Des experts nationaux formeront durant cette session les présidents de comités pour que ces derniers puissent par la suite anciens des bénévoles aux techniques des premiers secours, at-elle expliqué. "Ces experts ont une expérience internationale et vont initier les présidents de comités du CRA aux premiers gestes de secourisme à travers des cours théoriques et pratiques", a fait encore savoir Mme Bettayeb. Cette formation a pour objectif de renforcer les compétences des cadres du CRA au niveau local en matière d'intervention rapide et des premiers secours en cas de catastrophes, selon la même responsable.

ADRAR. CÉRÉALICULTURE

Plus de 38 000 hectares de terres à emblaver cette saison

Une superficie de plus de 38.000 hectares sera emblavée dans la wilaya d'Adrar, au titre de la campagne travaux-semailles de la saison agricole 2025/2026, lancée mercredi. Une superficie de 32.000 ha a été réservée au développement de la céréaliculture sous pivot au niveau de différentes exploitations agricoles de la wilaya, en hausse de 30% par rapport à la surface emblavée la saison dernière, selon les données fournies par la direction locale des services agricoles (DSA). Les services concernés ont mobilisé les moyens humains et matériels nécessaires à cette campagne, semences,

semoirs, intrants agricoles et accompagnement technique. Donnant le coup d'envoi de cette campagne au niveau d'une exploitation agricole du périmètre agricole Ain-Tilia, dans la commune de Timegtane, le wali d'Adrar, Fodil Dhouifi, a mis l'accent sur la nécessité de prendre les dispositions nécessaires afin d'assurer la réussite de cette saison agricole, à travers notamment le respect de l'itinéraire technique, pour obtenir de bons résultats et un bon rendement. Le chef de l'exécutif local a appelé, en outre, à accompagner les agriculteurs dans le développement des cultures stratégiques, dont les légu-

mineuses et le maïs en grains, en vue d'atteindre l'autosuffisance et la sécurité alimentaire, avant de faire partie de l'appui des pouvoirs publics aux agriculteurs pour relever le défi, via l'octroi d'autorisations de forages agricoles, l'électrification des exploitations et l'ouverture de pistes d'accès. La wilaya d'Adrar constitue un pôle agricole par excellence qui draine des investisseurs, notamment dans la céréaliculture, parmi lesquels les groupes Sonatrach, Cosider et Agrodiv, susceptibles de permettre la réalisation des objectifs tracés par les hautes instances du pays, a conclu le wali d'Adrar.

SKIKDA. FORMATION À L'ENTREPRENEURIAT

Lancement du projet "Des jeunes innovants"

L'initiative du projet "des jeunes innovants" visant la formation à l'entrepreneuriat de 1.200 jeunes porteurs d'idées et de projets à travers le pays, a été lancée mercredi à Skikda par l'association nationale "Jeunesse et mémoire" avec un financement du ministère de la Jeunesse, a indiqué le président de l'association, Adel Ramram. Dans une déclaration à l'APS, M. Ramram, a précisé que ce projet étalé sur huit mois et placé sous le slogan "vers une génération qui façonne l'avenir" s'inscrit dans le cadre d'un programme national d'accompagnement et de formation des jeunes porteurs d'idées et de projets de plusieurs wilayas. Le centre des loisirs scientifiques de Skikda a accueilli le lancement officiel de cette initiative qui bénéficiera à 1.200 jeunes de 25 wilayas, selon la même source. A Skikda et pendant trois jours, pas moins de 100 jeunes porteurs de projets bénéficieront d'une formation axée sur le passage de l'idée au projet à travers des ateliers pratiques animés par des cadres de l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (NESDA) et des universitaires, at-on souligné. La phase de formation s'étalera sur six mois, tandis que les deux derniers mois de l'initiative seront consacrés à un concours national du meilleur projet innovant au terme duquel seront sélectionnés trois projets qui bénéficieront de financement. L'association nationale "Jeunesse et mémoire" spécialisée dans les activités de jeunes et les activités de préservation de la mémoire a été créée en 2023.

SIDI BEL-ABBÈS. JUSTICE

Inauguration du tribunal de Ras El-Ma et installation de nouveaux judiciaires responsables

Le tribunal de Ras El-Ma, situé au sud de la wilaya de Sidi Bel-Abbès, a été inauguré, mercredi, parallèlement à l'installation de nouveaux responsables judiciaires, et ce, dans le cadre de la concrétisation de la politique visant à rapprocher le service public de la justice du citoyen et à renforcer les prestations judiciaires au niveau local. La cérémonie d'inauguration et d'installation a été présidée par le wali, Kamel Hadji, en présence du Procureur général près de la Cour de Sidi Bel-Abbès, Djamel Naïdjaoui, ainsi que de la présidente de la Cour, Mohamedi Didouna. A cette occasion, Tchiko El Hachemi a été installé en qualité de président du tribunal, Tahari Bendaoud en tant que Procureur de la République, et Safaa Fatiha en tant que Juge d'instruction. Le Procureur général, Djamel Naïdjaoui, a indiqué que la création du tribunal de Ras El-Ma permettra à cette collectivité locale de bénéficier d'un service judiciaire indépendant, après avoir été rattachée au tribunal de Telagh. Il a souligné l'importance de cette nouvelle structure dans l'amélioration de l'accès à la justice, à travers le rapprochement des services judiciaires du citoyen et l'allègement de la charge pesante sur les juridictions voisines. A l'issue de la cérémonie, le wali et la délégation qui l'accompagnait avaient visité les différents services du tribunal afin de s'enquérir de leur niveau de préparation, de leurs structures administratives et techniques, ainsi que des conditions d'accueil du public.

BONNE NOUVELLE POUR LES VERTS : Chergui en bonne voie pour participer à la CAN-2025

La sélection algérienne pourrait finalement compter sur l'un de ses défenseurs les plus en forme du moment lors de la prochaine Coupe d'Afrique des Nations 2025. Selon plusieurs rapports médiatiques, Samir Chergui, défenseur du Paris FC et international algérien, serait sur le point de se remettre totalement de la blessure qui avait suscité de grandes inquiétudes dans le camp des Verts.

D'après les mêmes sources, le staff médical de l'équipe nationale aurait reçu des signaux très positifs concernant l'état physique de Chergui. La nature de sa blessure — une blessure musculaire contractée en championnat — laissait craindre une indisponibilité prolongée, susceptible de compromettre sa participation à la CAN 2025.

Mais les examens récents seraient venus calmer ces inquiétudes : La récupération du joueur évolue rapidement, son retour à la compétition est attendu plus tôt que prévu, il pourrait reprendre l'entraînement collectif dans un délai



raisonnable. Autant d'éléments qui redonnent de l'espoir à l'encadrement des Verts et au sélectionneur. La possible présence de Samir Chergui constitue un atout majeur pour l'Algérie. En effet, le défenseur s'est imposé cette saison comme l'un des éléments les plus performants du Paris FC en Ligue 2 française. Ses prestations solides, son sens de l'anticipation et sa polyvalence lui ont valu les éloges des observateurs, au point d'en faire aujourd'hui un candidat sérieux pour une place de titulaire en sélection.

Selon les mêmes rapports, ses performances récentes sont l'une des raisons pour lesquelles le staff des Verts mise sur lui pour renforcer le secteur défensif lors de la CAN.

La blessure de Chergui avait suscité la crainte d'un forfait, tant le joueur semblait souffrir lors de son dernier match en championnat. Cette alerte musculaire, survenue avec le Paris FC en Ligue 2, avait laissé planer le doute quant à sa disponibilité pour la compétition continentale. Désormais, les dernières nouvelles sont beaucoup plus encourageantes : le

défenseur devrait être apte à temps pour figurer dans la liste finale si tout continue d'évoluer favorablement.

À quelques semaines du tournoi, l'Algérie a besoin de toutes ses forces vives, notamment en défense où la concurrence est rude mais les profils comme celui de Chergui sont rares. Sa possible participation pour la CAN 2025 apparaît donc comme une excellente nouvelle pour Vladimir Petkovic, qui cherche à constituer un groupe solide et équilibré pour viser le titre continental.

Hakim S.

CHAÏBI AFFICHE SES AMBITIONS :

«Nous irons au Maroc pour gagner la CAN»

À l'approche des grandes échéances qui attendent l'équipe nationale, Fares Chaïbi, l'un des talents montants des Verts, s'est exprimé avec lucidité et ambition sur les objectifs de l'Algérie pour les prochains mois.

Pour le milieu offensif, l'Algérie demeure une puissance du football africain, et les supporters sont en droit d'attendre beaucoup de leur sélection.

Dans ses déclarations, Chaïbi a tenu à rappeler le statut du pays dans le football continental : « Comme je le dis toujours, l'Algérie est une grande nation en Afrique, et l'on attend beaucoup de notre équipe nationale, surtout cette fois au Maroc. »

Cette confiance reflète l'état d'esprit d'un groupe déterminé à renouer avec les sommets après des années en dents de scie.

Interrogé sur les relations sportives entre les deux pays,



Chaïbi a tenu à souligner la dimension fraternelle qui unit les peuples algérien et marocain, malgré la rivalité footballistique : « Pour moi, je l'ai toujours dit : les Marocains sont nos frères, il n'y a aucune différence entre nous ».

listique : « Pour moi, je l'ai toujours dit : les Marocains sont nos frères, il n'y a aucune différence entre nous ».

Il reconnaît néanmoins l'existence d'une certaine compétition sportive, qu'il juge saine et positive : « Il y a parfois de la rivalité et un peu de sensibilité entre nous, on aime se taquiner dans le football. Chacun veut être le meilleur. »

Fidèle à son discours ambitieux, Chaïbi a affirmé que l'Algérie se déplacera au Maroc avec un seul objectif : « L'Algérie va au Maroc pour remporter la Coupe d'Afrique. »

Ces mots témoignent d'un état d'esprit conquérant et d'une volonté affichée de ramener le trophée continental à Alger.

Chaïbi a conclu en évoquant également la Coupe du monde, où il veut voir l'Algérie représenter dignement tout le continent : « Nous n'irons pas à la Coupe du monde comme des touristes. Nous représenterons l'Afrique du mieux possible ».

H. S.

COUPE ARABE DE LA FIFA 2025

L'Algérie débutera contre le Soudan

La sélection algérienne A'affrontera le Soudan le mercredi 3 décembre à 13h00 au stade Ahmad Bin Ali à Doha, pour le compte de la première journée du groupe D de la Coupe arabe de la Fifa 2025. La deuxième édition de la Coupe arabe de la FIFA, se déroulera du 1er au 18 décembre 2025 au Qatar. La sélection algérienne a hérité du groupe D avec l'Irak, ainsi que les vainqueurs des barrages disputés mercredi soir : le Bahreïn et le Soudan aux dépens respectivement de Djibouti (1-0) et du Liban (2-1). Lors de la deuxième journée de la phase de groupes, les hommes de Madjid Bougherra affronteront le Bahreïn, le samedi 6 décembre à 14h30 au stade Khalifa International. Les Algériens boucleront le premier tour de la compétition en affrontant l'Irak le mardi 9 décembre à 18h00 au stade Khalifa International. Les deux premiers de chaque groupe se qualifieront pour la phase à élimination directe, qui comprendra des quarts de finale, deux demi-finales et bien sûr la finale. Saisir les sélections issues de l'AFC et de la CAF disputeront la phase finale de la Coupe arabe de la Fifa 2025. Le Qatar, en tant que pays hôte, ainsi que l'Algérie, tenante du titre, et les sept nations les mieux classées au moment du tirage au tri se qualifient automatiquement. Programme des matchs de l'Algérie dans la poule D (heure algérienne) : Mercredi 3 décembre 2025 Stade Ahmad Bin Ali : Algérie- Soudan 13h00 Samedi 6 décembre 2025 Stade Khalifa International : Bahreïn- Algérie 14h30 Mardi 9 décembre 2025 Stade Khalifa International : Algérie- Irak 18h00.

La composition complète des quatre groupes
- **Groupe A** : Qatar, Tunisie, Syrie, Palestine
- **Groupe B** : Maroc, Arabie saoudite, Oman, Comores
- **Groupe C** : Egypte, Jordanie, Emirats arabes unis, Koweït
- **Groupe D** : Algérie, Irak, Bahreïn , Soudan N

DLR: les deux premiers du chaque groupe à l'issue de la phase de poules se qualifie pour les quarts de finale du tournoi prévu du 1er au 18 décembre 2025 au Qatar.

OBTENTION DE LA LICENCE CAF PRO

Clôture de la 1^{re} session de la formation

La première session de la formation pour l'obtention de la licence d'entraîneur CAF PRO destinée aux 26 entraîneurs stagiaires de la deuxième promotion a pris fin vendredi, à indiqué la Fédération algérienne de football (FAF) sur son site officiel. La cérémonie de clôture a été présidée par le Directeur technique national (DTN), Ali Moucer, en présence du chef du département formation de la FAF, Karim Kaced, précise la même source. Durant trois jours de formation intensive, les 26 entraîneurs stagiaires ont suivi un programme riche en alternance enseignements théoriques et ateliers pratiques, sous la supervision d'experts de renommée internationale, notamment Franck Thivillier, instructeur FIFA et Raul Chipenda Neves, expert FIFA et instructeur CAF Elite. Cette session a notamment été portée sur la construction de la séance d'entraînement pour un groupe professionnel, la connaissance du jeu et de ses principes et la mise en situation pratique sur le terrain, accompagnée d'observations et retour critique des instructeurs. Cette promotion compte 26 entraîneurs stagiaires, dont plusieurs anciens internationaux, qui bénéficient d'un cursus complet et continue s'étalant sur dix mois. A l'issue de ce parcours, ils pourront prétendre à la licence CAF PRO, indispensable pour coacher au plus haut niveau continental.

ZINNBAUER APRÈS LE NUL CONCÉDÉ PAR LA JSK FACE AUX YOUNG AFRICAINS :

"Rien n'est perdu, nous jouerons nos chances jusqu'au bout"

Au terme d'une rencontre frustrante pour la JS Kabylie face à la formation tanzanienne des Young Africans, l'entraîneur Josef Zinnbauer s'est exprimé avec lucidité et sérénité sur la performance de son équipe et sur les attentes du public kabyle.

Malgré le nul concédé (0-0) à domicile devant un stade archicomble, intervenu après une semaine d'une sévère défaite au Caire contre le Ahly local (4-1), le technicien allemand a tenu à adresser un message de gratitude et d'espoir aux supporters.

« NOS SUPPORTERS MÉRITAIENT LA VICTOIRE »

Face aux médias, Zinnbauer a d'abord tenu à remercier les milliers de fans présents : « Nous remercions nos supporters pour tout

LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE
Le MCA tenu en échec par Mamelodi Sundowns

Le MC Alger, l'un des deux représentants algériens engagés en Ligue des Champions d'Afrique, a été tenu en échec face aux Sud-Africains de Mamelodi Sundowns (0-0), vendredi soir au stade Ali Ammar dit Ali La Pointe de Douera, pour le compte de la 2e journée (Gr.C) de la phase de groupes. La première période a été dominée par les Algérois, mais sans pour autant pouvoir concrétiser leur domination, à l'image de l'occasion ratée par Ferhat, peu avant la pause (42e). Après la pause, les joueurs de l'entraîneur sud-africain Rhulani Mokwena, ont jeté toutes leurs forces en attaque, mais en vain. A l'issue de ce résultat, le "Doyen", battu lors de la journée inaugurale en déplacement face aux Soudanais d'Al-Hilal SC (2-1), décroche son premier point, alors que Mamelodi Sundowns s'empare provisoirement du poste de leader avec 4 points. Dans l'autre match de cette poule, les Congolais de St-Eloi Lupopo, se dérouleront dimanche face à Al-Hilal SC (14h00). De son côté, la JS Kabylie (Gr.B), l'autre représentant algérien dans cette épreuve, a été également accrochée, un peu plus tôt dans la journée, face aux Tanzaniens de Young Africans (0-0), au stade Hocine Ait-Ahmed de Tizi-Ouzou. Les "Canaris", qui ont mal démarré leur campagne en s'inclinant au Caire face aux Egyptiens d'Al-Ahly SC (4-1), se mettent dans une situation inconfortable, en vue du reste du parcours. L'autre match du groupe est revenu entre l'AS FAR et Al-Ahly SC n'a pas connu de vainqueur (1-1). La compétition observera un arrêt pour laisser place à la Coupe d'Afrique des nations CAN-2025 (21 décembre -26 janvier 2026), avant de reprendre ses droits en janvier (23, 24, 25), avec au menu les matchs de la 3e journée. Les deux premiers de chaque groupe se qualifient pour les quarts de finale.



le soutien qu'ils nous ont apporté. Ils méritaient au minimum que nous leur offrions une victoire. » Avec près de 50 000 spectateurs au stade de Tizi Ouzou, l'ambiance était électrique et les attentes particulièrement élevées. L'Allemand dit comprendre la déception ressentie par les fans : « Je comprends parfaitement leur réaction. Ils veulent voir leur équipe gagner à domicile, devant un tel public. »

ENTRE MALCHANCE ET REGRETS

Il insiste cependant sur le fait que son équipe n'a pas démerité : « Notre performance n'était pas mauvaise. Nous avons eu plusieurs occasions mais nous ne les avons pas exploitées. » Zinnbauer a expliqué que la JSK aurait pu faire basculer le match avec un peu plus de réussite : « Parfois, la malchance te prive du succès, comme dans cette action de la dernière minute.

« RIEN N'EST TERMINÉ EN LIGUE DES CHAMPIONS »

Avec ce que nous avons montré, nous aurions mérité de gagner, même par le plus

petit des scores. » Les Canaris ont en effet manqué une opportunité en or en fin de match, renforçant les regrets du staff et des supporters. Malgré ce résultat mitigé, Zinnbauer refuse tout pessimisme : « Rien n'est terminé pour nous en Ligue des champions. Nous jouerons toutes nos chances jusqu'à la dernière rencontre. »

Il rappelle que cette compétition réunit les meilleures équipes du continent : « En Ligue des champions, il n'y a pas d'équipe faible. Le niveau est totalement différent de celui du championnat national. »

L'entraîneur kabyle a souligné l'importance des matchs à venir, notamment les deux confrontations cruciales face à l'AS FAR marocain en janvier : « En janvier, nous affronterons l'AS FAR à deux reprises. Et si nous gagnons ici, à Tizi Ouzou, tout peut changer. » Ces rencontres seront déterminantes pour la qualification, selon lui. Pour conclure, Zinnbauer a lancé un appel à l'unité et à la mobilisation : « Je lance un message à nos supporters : aidez-nous à avancer et ne lâchez pas votre équipe malgré ce faux pas. » Hakim S.

PAOLO ZANETTI TRANCHE :

Rafik Belghali restera à l'Hellas Vérone

L'avenir du latéral droit international Rafik Belghali continue de faire couler beaucoup d'encre en Italie. Alors que certaines rumeurs évoquent un possible départ lors des prochains mercatos, l'entraîneur de l'Hellas Vérone, Paolo Zanetti, a tenu à clarifier la situation et à mettre fin aux spéculations. Interrogé sur la situation de son joueur, le technicien italien s'est montré catégorique : « Rafik Belghali est avec nous et il restera avec nous. Nous ne sommes pas un club de passage pour les joueurs. »

Une déclaration ferme qui montre la volonté de Zanetti de conserver son effectif au complet, mais surtout de compter sur Belghali comme un élément important de son projet sportif.

UNE VALEUR

MARCHANDE EN FORTE PROGRESSION
Le coach poursuit en affirmant : « Nous n'avons aucune intention de laisser partir l'un de nos joueurs. » Un message adressé à la fois aux agents, aux clubs intéressés et aux supporters du Vérone. La progression de Belghali

ne passe pas inaperçue en Europe. Selon la dernière mise à jour de la plateforme spécialisée Transfermarkt, la valeur marchande du joueur algérien a grimpé pour atteindre 3,5 millions d'euros. Une hausse significative qui reflète : ses performances constantes, son potentiel de développement, et son rôle croissant en sein de l'équipe italienne.

européens. L'Hellas Vérone n'est pas seulement déterminé à conserver Belghali pour le court terme : le club a déjà sécurisé son avenir. Le défenseur est lié à la formation italienne jusqu'à l'été 2029, un contrat solide qui montre la confiance placée en lui et la volonté d'en faire un pilier du projet du club dans les années à venir. Avec un engagement aussi long, il faudrait une proposition extrêmement élevée pour convaincre Vérone de revoir sa position, ce que le coach a visiblement balayé d'un revers de main.

H. S.

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION

L'USMA bat l'Olympique Safi

L'USM Alger a réalisé une excellente opération, en s'imposant en déplacement face à l'Olympique Safi 1-0 (mi-temps : 0-0), vendredi soir pour le compte de la 2e journée (Gr.A) de la phase de groupes de la Coupe de la Confédération africaine de football. Après une première période légèrement dominée par les "Rouge et Noir", le club algérois a trouvé la faille en fin de match, grâce à l'international A' Zakaria Draoui (84e), sur une passe décisive de Riyad Benayad. A l'issue de ce succès, le deuxième de rang après celui à domicile face au club ivoirien du FC San Pedro (3-2), l'USMA prend les commandes avec 6 points, à trois longueurs de son adversaire du jour. L'autre match du groupe A, se jouera dimanche entre les Ivoiriens du FC San Pedro et les Maliens de Djoliba (17h00). L'autre représentant algérien dans cette compétition, le CR Belouizdad, logé dans le groupe C, sera en appel pour défier samedi les Congolais de l'AS Otoho d'Oyo au stade de Brazzaville (14h00). Vainqueur lors de la 1re journée, à domicile face aux Tanzaniens de Singida Black stars (2-0), le Chabab aura à cœur de confirmer son bon départ, et conserver sa place en tête. La compétition observera un arrêt pour laisser place à la Coupe d'Afrique des nations CAN-2025 (21 décembre - 26 janvier 2026), avant de reprendre ses droits en janvier (23, 24, 25), avec au menu les matchs de la 3e journée. Les deux premiers de chaque groupe se qualifient pour les quarts de finale.

LIGUE 1 MOBILIS

Le programme des mois de décembre et janvier dévoilé

La Ligue de football professionnel a dévoilé mercredi le programme de compétition pour les mois de décembre et janvier prochains, comprenant les 13e, 14e, 16e, et 17e journées du championnat, ainsi que les matchs en retard de la Ligue 1 Mobilis, ainsi que le calendrier des 32es, 16es et 8es de finale de la Coupe d'Algérie. Les prochaines journées de championnat de Ligue 1 Mobilis, la 13e seront étalées sur trois jours, les 18, 19 et 20 décembre, et idem pour la journée suivante, la 14e, prévue les 26, 27 et 29 décembre. La 15e journée a été programmée les 8, 9 et 10 janvier, alors que la 16e journée se jouera les 22, 23 et 24 du même mois. Elle sera suivie de la 17e journée, qui elle a été programmée les 29, 30 et 31 janvier. S'agissant des matchs en retard : JS Kabylie-USM Alger et MC Alger-CR Belouizdad, prévus pour le compte de la mise à jour de la première journée de Ligue 1, ils se joueront le lundi 8 décembre. Le match USM Alger-MB Rouisset, comptant pour la 8e journée a été programmé le lundi 22 décembre, soit 24 heures avant le derby algérois MC Alger - ES Ben Aknoun, comptant pour la 3e journée programmée, le mardi 23 décembre. Le match en retard entre le CR Belouizdad et l'Entente de Sétif, pour le compte de la 8e journée aura lieu jeudi 25 décembre, au moment où les autres matchs en retard ont été renvoyés au mois de janvier, à commencer par le choc JS Kabylie-MC Alger, comptant pour la 6e journée, et reprogrammé au vendredi 2 janvier. Le samedi 3 janvier, aura lieu le derby ES Ben Aknoun-CR Belouizdad (mise à jour de la 12e journée), alors que les matchs en retard JS Kabylie-MB Rouisset et MC Alger-CS Constantine (12e journée), se joueront le même jour, le mardi 6 janvier 2026. Concernant les matchs de Coupe d'Algérie, il a été décidé de disputer les 32es de finale les 4, 5 et 6 décembre, avant de laisser place aux 16es de finales, prévues les 11, 12 et 13 du même mois. Les 8es de finale de cette épreuve populaire quant à eux, se joueront au mois de janvier suivant, aux dates du 15, 16 et 17.

LIGUE 2 AMATEUR (12E J)

Témouchent accroché à l'Ouest, le MOB ce relance à l'Est

Les premiers matchs de la 12e journée du Championnat de Ligue 2 amateur de football, disputés vendredi, ont été marqués par le nul concédé à domicile du leader de la poule Centre-Ouest, le CR Témouchent face au NA Hussein-Dey (0-0), et la belle opération du MO Bejaia qui remonte provisoirement sur le podium de la poule Centre-Est. Le CR Témouchent, solide leader, a concédé un nul vierge à domicile face au NA Hussein-Dey (0-0), manquant ainsi l'occasion de creuser l'écart en tête. Avec ce résultat, le CRT porte son total à 25 points, tandis que le NAHD atteint 21 unités, mais reste provisoirement au pied du podium. Derrière, le WA Mostaganem a signé l'un des succès marquants de cette première partie de la 12e journée en dominant nettement le GC Mascara (3-0), un résultat qui permet aux Mostaganémois de totaliser 19 points, à hauteur de l'ASM Oran, battue à Saïda (2-1). Le MC Saïda, grâce à ce succès, s'offre une bouffée d'oxygène et totalise 15 points, loin devant un GC Mascara (8 pts) en grande difficulté. A Béchar, l'US Béchar Djedid a arraché un précieux nul contre le WA Tlemcen (2-2).

La commission nationale de la gestion de la Coupe d'Algérie de football a révélé une série de modifications majeures touchant au déroulement de l'édition de 2026, lors du tirage au sort des 32es et 16es de finale effectué jeudi en soirée au cercle national de l'Armée de Béni Messous.

Lors de la fête rehaussée par la présence de quelques ministres, invités pour la circonstance, par le président de la fédération algérienne de football (FAF) et ministre des sports, Walid Sadi, le président de la commission de la coupe d'Algérie, Lahcen Tomboutout a informé les présents des changements qui s'inscrivent dans une démarche de modernisation des règlements, d'amélioration des conditions d'organisation et de renforcement du principe d'équité entre les clubs issus de l'ensemble des divisions. Outre l'interdiction de déplacement des supporters des clubs visiteurs qui est maintenu jusqu'à la finale, à partir des tours 32es et 16es de finale, le club local, qu'il appartienne à une division supérieure ou qu'il soit tiré en premier au sort accueillera la rencontre sur son terrain, à condition que celui-ci remplisse plusieurs exigences : capacité minimale de 4 000 places, présence d'un système d'éclairage pour les matchs programmés en soirée, conformité de la pelouse aux normes imposées par la Commission de la Coupe d'Algérie. Les stades en travaux ou jugés non homologués pour la saison 2025-2026 seront automatiquement exclus afin de garantir la sécurité des joueurs et la qualité du spectacle sportif. Il a également été décidé d'autoriser les clubs à recevoir dans des stades alternatifs si nécessaire. Par ailleurs, la délégation en déplacement sera désormais limitée à 20 joueurs, une mesure destinée à préserver les traditions de la coupe et à réduire les coûts logistiques. Autre point important : aucun rapport de match ne sera toléré, sauf en cas de force majeure. Les équipes devront aligner uniquement des joueurs qualifiés pour la compétition. En cas d'absence non justifiée d'un club, les dispositions réglementaires relatives au forfait seront appliquées. Pour les matchs de 8es de finale, le principe du club inscrit en premier qui accueille demeure, mais avec une nouvelle contrainte : le stade hôte devra offrir au

COUPE D'ALGÉRIE 2025-2026

Des modifications dans le système de compétition



moins 10 000 places. Si cette condition n'est pas remplie, la rencontre sera délocalisée vers un terrain neutre conforme aux normes exigées. La commission a insisté, une nouvelle fois, sur l'interdiction des rapports de matchs et sur la responsabilité du club recevant de garantir un stade adéquat, permettant de préserver une programmation stable et sans retards. Par contre, à partir des quarts et demi-finales, deux avancées de la coupe d'Algérie, l'équipe tirée en premier recevra également, que ce soit dans son stade ou dans une enceinte de son choix, à condition qu'elle puisse accueillir au moins 15 000 spectateurs. En cas d'indisponibilité d'un stade conforme, la FAF désignera un terrain neutre. Les quarts et demi-finales devraient également voir l'introduction de la technologie VAR, si celle-ci est validée pour la saison 2025, une avancée de taille dans l'arbitrage de la coupe. Comme pour les tours précédents, les rapports de matchs ne seront acceptés qu'en cas de circonstances exceptionnelles. Le club recevant reste tenu de fournir un stade réglementaire, et toute absence injustifiée entraînera l'application du forfait technique. Il est à rappeler qu'en marge de la cérémonie du tirage au sort de la Coupe d'Algérie-2026, une convention de partenariat a été signée entre la compagnie aérienne nationale Air Algérie et la Fédération algérienne de football (FAF), consacrant Air Algérie comme transporteur officiel de l'équipe nationale de football lors de l'ensemble des compétitions et échéances sportives à venir. La convention a été signée en présence des

CHAMPIONNATS D'AFRIQUE 2025

DE CANOË-KAYAK

Médaille d'or pour la paire algérienne Ferfad Aya/Arabi Anfel

La paire algérienne Ferfad Aya/Arabi Anfel a remporté la médaille d'or de la spécialité kayak seniors (K2 500m), samedi lors de la deuxième journée des championnats d'Afrique de canoë-kayak qui se déroulent à Luanda en Angola (28-30 novembre). Cette nouvelle médaille porte ainsi le total provisoire de la moisson nationale à quatre breloques, en attendant la suite des épreuves de la deuxième journée. Lors de la première journée disputée vendredi à Luanda, la sélection algérienne avait décroché trois médailles (1 or, 1 argent et 1 bronze). La médaille d'or a été l'œuvre du kayakiste Wassim Boukezzoula dans l'épreuve du 1000 mètres K1/juniors, au moment où son compatriote Walid Tachache a pris l'argent, dans l'épreuve du 1000 mètres C1/juniors. La breloque en bronze a été l'œuvre de Ryad Bentouati, dans l'épreuve du 1000 mètres K1/U23. La sélection nationale, composée de dix athlètes (messieurs/dames) et relevant des catégories juniors, U23 et seniors, s'était envolée lundi dernier pour Luanda, pour prendre part à cette compétition continentale réunissant les meilleurs athlètes africains, aussi bien dans la spécialité canoë que celle du kayak. Outre les titres continentaux qui sont mis en jeu à Luanda, ces athlètes se disputent les places qualificatives aux différentes compétitions internationales, inscrites au calendrier de 2026.

FC BARCELONE

Laporta dézingue Pérez et le Real Madrid

Les attaques de Florentino Pérez le week-end dernier contre le FC Barcelone n'ont pas du tout plu à Joan Laporta. Au tour du président blaugrana de sortir des déclarations au vitriol.

La guéguerre entre le Real Madrid et le FC Barcelone est repartie de plus belle. Les propos tenus par Florentino Pérez lors de l'Assemblée générale le week-end dernier sont vite revenus aux oreilles de Joao Laporta. Entre différentes critiques, le président de la Casa Blanca avait notamment rappelé l'affaire Negreira. «Il est inadmissible que Barcelone ait versé plus de 8 millions d'euros au vice-président des arbitres pendant au moins 17 ans, quelle qu'en soit la raison. Ce vice-président occupait des postes importants. Une période qui, par ailleurs, coïncide avec les meilleurs résultats de Barcelone en Espagne.» De telles déclarations avaient évidemment fait beaucoup de bruit.

Bien sûr, le Barça n'allait pas laisser passer cet affront et salir sa probité. Joan Laporta a profité d'un déplacement en Andorre, en "terres neutres" pour répondre aux propos de son homologue madrilène. «Je les trouve déplacés. Cela révèle le parti pris du Real Madrid envers Barcelone. On dirait qu'ils sont obligés de parler du Barça pour justifier on ne sait quoi, dénonce le président barcelonais. Ils sont constamment présents dans la procédure judiciaire de l'Affaire Negreira. Ils font traîner en longueur car ils savent pertinemment qu'elle est sans fondement, mais c'est une façon de justifier quelque chose de faux : le Barça n'a jamais corrompu un arbitre, et les arbitres, en général, ne favorisent pas le Barça.»

«LES ARBITRES ONT TOUJOURS FAVORISÉ LE REAL MADRID»

Il en profite pour rappeler les différentes erreurs arbitrages dont son rival a pu profiter ces derniers mois. «Ils (les arbitres) ont toujours favorisé le Real Madrid. Pas plus tard que lors de la dernière journée de Liga, ils ont marqué deux buts sur lesquels, à mon avis, Bellingham a clairement touché le ballon de la main, ce



qui lui a facilité la tâche, et sur l'autre, Vinićius a cassé le nez d'Iñaki. Ces deux buts n'auraient pas dû être validés, et le Barça serait en tête du championnat aujourd'hui.» D'après Laporta, Real Madrid TV et ses dossiers sur les différents arbitres du championnat est un problème. «La chaîne de télévision du Real Madrid tente d'influencer les arbitres chaque semaine.»

Selon lui, les Merengues nourrissent un profond sentiment d'infériorité en raison du titre honorifique de meilleure équipe du monde de la période allant de Rijkaard à Luis Enrique, en passant par Guardiola. «Ils se sentent persécutés par la meilleure période de l'histoire du Barça. Ils n'ont pas accepté que nous ayons eu la meilleure équipe du monde de 2004 à 2015, une période de domination sans partage. Ils cherchent des excuses qui ne mènent à rien.

C'était une époque glorieuse. Nous étions l'équipe qui pratiquait le plus beau football, reconnue, admirée et respectée. Nous avons remporté de nombreux titres, et le style de jeu du Barça a conquis le

monde. Alors qu'ils arrêtent de chercher des excuses bidons : le Barça a gagné par ses propres mérites. Ils essaient juste de se justifier.»

«NOUS NE LEUR PERMETTRONS PAS D'ATTAQUER LE BARÇA EN TOUTE IMPUNITÉ»

Les déclarations du Pérez ont visiblement touché Laporta car sa réponse fut longue. C'est tout de même bon signe d'après son expérience. «S'ils restent focalisés sur le Barça, j'en suis ravi, car c'est généralement à ce moment-là que le Barça triomphe, assume-t-il. S'ils parlent du Barça, c'est pour détourner l'attention de leurs propres problèmes. Peut-être paniquent-ils parce que le Barça est en train de renaître et que nous pourrions connaître une période glorieuse qu'ils voudraient minimiser ou discréditer, mais nous ne le permettrons pas. Nous ne leur permettrons pas d'attaquer le Barça en toute impunité», rétorque le dirigeant, finissant par accuser le Real de «barcelonite». Ça la mérite d'être clair.

"LA BLESSURE NE M'ARRÊTERA PAS"

Même touché au ménisque, Neymar a délivré Santos

Critiqué depuis plusieurs semaines pour son retour en demi-teinte à Santos, diminué par une blessure au ménisque qui était censée le condamner à l'infirmerie, Neymar a joué ce vendredi soir avec le club brésilien. Mieux que cela, la star a été décisive en inscrivant l'ouverture du score et en délivrant une passe décisive face à Sport Recife (3-0). Grâce à ce succès, Santos sort de la zone rouge.

Des très hauts et des tellement bas, jamais dans l'ordre, et surtout, jamais quand on les attend. Avec les blessures et le talent inné, ce perpétuel inattendu est sans doute une des grandes marques de la carrière de Neymar. Il l'a de nouveau démontré ce vendredi soir en étant décisif face à Sport Recife (3-0) avec Santos.

La première surprise, c'était de voir l'ancien meneur du Paris Saint-Germain sur la

pelouse : blessé au ménisque gauche, le Brésilien venait de manquer le match face à l'Internacional et était annoncé forfait pour 2025. Finalement sur la pelouse, la star auriverde

a mis les points sur les i. Globalement critiqué au Brésil pour ses performances et ses nombreuses absences, Neymar a montré son sang-froid pour conclure un contre bien mené

et ouvrir le score (25e) avant de parachever le succès d'une passe décisive sur corner (67e).

Une bien belle surprise donc pour le club auriverde qui en avait bien besoin.

LIGA

Les droits TV cédés pour 1,23 milliard d'euros par saison

La chaîne DAZN et l'opérateur téléphonique Telefónica, propriétaire de Movistar Plus+, ont renouvelé leurs droits de diffusion pour le championnat espagnol de football pour la période 2027-2032 pour 6,135 milliards d'euros, soit 1,23 milliard par saison, a annoncé vendredi le président de la Liga. «Telefónica et DAZN ont renouvelé leurs accords pour la diffusion de cinq matches par journée (chacun), consolidant ainsi leurs partenariats stratégiques», s'est félicité sur X Javier Tebas. Au total, la Liga "dépassera les 6,135 milliards d'euros de recettes audiovisuelles nationales sur le cycle 2027/28-2031/32, soit une hausse de 9% par rapport à la période précédente", a-t-il poursuivi. Les enjeux autour des droits TV sont devenus centraux dans le football moderne, les recettes générées par les diffuseurs formant une partie prépondérante des budgets de nombreux clubs professionnels, que ce soit en Espagne comme dans les autres championnats européens. "À l'heure où de nombreuses ligues perdent de la valeur, la croissance continue et les performances record de la Liga sont particulièrement remarquables", a par ailleurs fait valoir Javier Tebas dans un communiqué, estimant que ce "résultat témoignait de la qualité de notre offre et de la confiance des opérateurs".

LIVERPOOL

Gerrard (très) inquiet

Neuf défaites sur les douze derniers matches, dont les trois dernières sur des scores indignes d'un club comme Liverpool. Peut-on parler de crise pour les Reds ? La légende du club, Steven Gerrard, refuse encore d'employer ce terme, mais l'ancien milieu de terrain se montre tout de même pessimiste et inquiet pour l'avenir...

"Le mot 'crise' est trop fort. Pour moi, un club en crise est un club qui a besoin de beaucoup d'années pour revenir au top. Ce n'est pas le cas de Liverpool, qui a encore des joueurs exceptionnels. Mais on ne peut nier que l'équipe est en grande difficulté. La confiance est au plus bas et les défaites s'enchaînent. À moins que les dirigeants n'apportent des solutions et de la stabilité, ça va continuer", a estimé l'entraîneur anglais, actuellement au chômage, au micro de TNT Sports.

CARRAGHER ALLUME LE MERCATO

Avec 9 défaites sur les 12 derniers matches toutes compétitions confondues, Liverpool traverse une énorme crise. Pour l'ancien défenseur des Reds Jamie Carragher, le champion d'Angleterre en titre a très mal géré le dernier mercato d'été, notamment par rapport aux recrutements des attaquants Hugo Ekitike et Alexander Isak pour 245 millions d'euros (bonus compris).

"Ils ont créé un effectif déséquilibré. C'est comme parier sur deux chevaux dans la même course.

CHELSEA

Cole Palmer va faire son grand retour contre Arsenal

Voilà une nouvelle qui devrait mettre encore plus de baume au cœur des supporters de Chelsea. Après une folle victoire face au FC Barcelone ce mardi en Ligue des Champions, les Blues chercheront à enchaîner ce dimanche lors du choc contre Arsenal (17h30). Une rencontre durant laquelle les Londoniens pourront compter sur le retour de Cole Palmer. Touché à l'orteil depuis des semaines, le virtuose anglais va faire son retour lors du derby de Londres comme l'a annoncé Enzo Maresca en conférence de presse ce vendredi : «il est prêt à débiter et à jouer. Oui, tout le monde est content, les coéquipiers sont contents, nous sommes tous contents et le plus important, c'est que Cole est content, car un footballeur veut jouer des matches et s'entraîner tous les jours.»

EVERTON

Idrissa Gueye suspendu trois matches après sa gifle

Lors de la rencontre opposant Everton à Manchester United à Old Trafford, Idrissa Gueye s'était illustré à la 13e minute de jeu. Et pas de la plus belle des manières. L'ancien joueur du Paris Saint-Germain s'était, en effet, embrouillé avec son coéquipier Michael Keane avant de le gifler. Si les deux hommes se sont depuis réconciliés sur le ring, la sanction est finalement tombée. En conférence de presse, David Moyes a ainsi annoncé que l'appel d'Everton suite au carton rouge reçu par Idrissa Gueye après sa gifle avait été rejeté. L'international sénégalais manquera donc les trois prochains matches des Toffees.

LUTTE CONTRE LE VIH (SIDA)

L'UNICEF met en garde contre un relâchement

Le monde risque de perdre le terrain gagné dans la lutte contre le VIH car les enfants et les adolescents continuent de souffrir d'un manque d'accès au diagnostic précoce, aux traitements et aux soins, a averti vendredi le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF) à l'approche de la Journée mondiale de lutte contre le sida, le 1er décembre.



L'agence onusienne insiste sur l'importance de garantir un soutien accru et prévisible des donateurs grâce à un financement durable et innovant. "Bien que les pays aient réagi rapidement pour atténuer l'impact des coupes budgétaires, l'éradication du sida chez les enfants est compromise sans une action ciblée. Le choix est clair : investir aujourd'hui ou risquer de réduire à néant des décennies de progrès et de perdre des millions de jeunes vies", a fait valoir la Directrice adjointe du programme VIH et sida de l'UNICEF, Anurita Bains. Une modélisation récemment publiée par l'UNICEF et l'ONUSIDA montre que si la couver-

ture des programmes diminue de moitié, 1,1 million d'enfants supplémentaires pourraient contracter le VIH. Cela veut dire que 820.000 autres pourraient mourir de causes liées au sida d'ici 2040, portant le bilan total chez les enfants à trois millions d'infections et 1,8 million de décès liés au sida. Même en maintenant les niveaux de service actuels, il y aura encore 1,9 million de nouvelles infections et 990.000 décès liés au sida chez les enfants d'ici 2040 en raison de la lenteur des progrès, selon la modélisation. "Le monde faisait des progrès dans la lutte contre le VIH, mais des lacunes persistantes subsistaient avant

même que les coupes budgétaires mondiales abruptes ne perturbent les services", a observé la Directrice adjointe du programme VIH et sida de l'UNICEF.

L'AFRIQUE SUBSAHARIENNE, LA RÉGION LA PLUS TOUCHÉE

L'Afrique subsaharienne est la région la plus touchée, avec 88 % des enfants vivant avec le VIH, 83 % des nouvelles infections par le VIH chez les enfants et 84 % des décès d'enfants liés au sida. Cependant, des progrès sont possibles grâce à un engagement soutenu. Entre 2000 et 2024, les services liés au VIH ont per-

mis d'éviter environ 4,4 millions d'infections et 2,1 millions de décès liés au sida chez les enfants. En Afrique orientale et australe, le diagnostic précoce chez les nourrissons a atteint 74 % des nourrissons exposés et le traitement a atteint 93 % des femmes enceintes vivant avec le VIH, contre respectivement 31 % et 56 % en Afrique occidentale et centrale. À la fin de 2024, 21 pays et territoires avaient été certifiés pour avoir éliminé la transmission verticale du VIH et/ou de la syphilis, les Maldives devenant le premier pays à éliminer la transmission verticale du VIH, de la syphilis et de l'hépatite B.

R. I.

LUTTE CONTRE L'INFERTILITÉ

L'OMS édicte des directives pour améliorer la prévention

L'OMS a publié vendredi pour la première fois des directives mondiales pour améliorer la prévention, le diagnostic et le traitement de l'infertilité, qui concerne des millions de personnes dans le monde. "Dans le monde, une personne sur six est confrontée à l'infertilité au cours de sa vie. Ce problème touche des individus et des couples de toutes les régions et de tous les niveaux de revenus, et pourtant, l'accès à des soins sûrs et abordables demeure très inégalitaire", a relevé devant la presse le Dr Pascale Allotey, directrice à l'Organisation mondiale de la santé du département Santé sexuelle et reproductive.

"L'infertilité a été négligée bien trop longtemps par des pays, cliniciens et associations de patients réclament des orientations claires. Ce guide propose donc un cadre unifié et fondé sur des données probantes afin de garantir que les soins de fertilité soient sûrs, efficaces et accessibles à tous ceux qui en ont besoin", a-t-elle ajouté. Selon l'OMS, l'infertilité est une maladie du système reproducteur masculin ou féminin, définie par l'incapacité d'obtenir une grossesse après 12 mois ou plus de rapports sexuels réguliers non protégés. Ainsi, l'OMS a publié vendredi 40 recommandations plaçant pour l'intégration de la fer-

tilité dans les stratégies, les services et le financement nationaux de la santé. Elles édictent aussi des consignes sur les étapes d'une prise en charge clinique efficace, dans le diagnostic comme dans le traitement. Par exemple, l'OMS insiste sur les diagnostics masculins, souvent peu recherchés, et donne des orientations depuis des stratégies de prise en charge plus simples - où les cliniciens donnent d'abord des conseils sur les périodes fertiles et la promotion de la fertilité sans traitement actif - jusqu'à des traitements plus complexes tels que l'insémination intra-utérine ou la FIV.

R. I.

SRI LANKA

Au moins 56 morts dans des inondations et glissements de terrain

Au moins 56 personnes ont trouvé la mort au Sri Lanka, suite aux inondations et glissements de terrain, selon un nouveau bilan communiqué, vendredi, par les autorités de ce pays d'Asie du Sud-Est qui affirment aussi avoir déployé son armée pour venir en aide aux populations. Quelque 20.000 soldats, des hélicoptères, des bateaux de la marine et des véhicules blindés de transport de troupes ont été mobilisés

pour évacuer des villageois vivant dans des régions reculées de l'île, a déclaré le Centre national de gestion des catastrophes (DMC). Parmi les 56 personnes décédées, 26 ont été ensevelies vivantes dans des glissements de terrain dans le district de Badulla, dans le centre du pays, a ajouté la même source, précisant que 21 personnes sont toujours portées disparues vendredi et 14 autres hospitalisées. Un précédent bilan fai-

sait état de 40 morts. De fortes précipitations continuent de s'abattre sur l'île, où certaines régions ont enregistré jusqu'à 360 millimètres de pluie au cours des dernières 24 heures, ont précisé les autorités. Des responsables du DMC ont indiqué s'attendre à des niveaux de crue supérieurs à ceux enregistrés en 2016, lorsque des inondations avaient fait 71 morts à travers l'île. Une tempête tropicale, baptisée "Ditwah", traverse

vendredi la région orientale de l'île, entraînant de fortes précipitations à travers tout le pays. Le Sri Lanka avait connu en 2003 ses pires inondations du siècle, qui avaient fait 254 morts. Si les phénomènes météorologiques extrêmes sont courants en Asie du Sud pendant la saison des moussons, les scientifiques soulignent que le changement climatique en aggrave la violence et l'impact.

R. I.

FRANCE

300 millions d'euros investis dans 15 programmes de recherche stratégiques

Dans le cadre du plan France 2030, 300 millions d'euros seront consacrés au financement de 15 nouveaux programmes de recherche stratégiques destinés à renforcer les capacités scientifiques et technologiques de la France dans les grands domaines du XXI^e siècle, a annoncé vendredi, dans un communiqué, le ministère français de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Espace (MESRE). Ces 15 programmes, qui couvrent notamment la santé, la transition agroécologique, la biodiversité, l'énergie décarbonée, les technologies souveraines et l'accès à la connaissance scientifique, visent à consolider les capacités nationales dans des domaines clés, à structurer des filières scientifiques émergentes, à soutenir l'innovation de rupture, à préparer les futures politiques industrielles, environnementales et énergétiques et à renforcer l'autonomie technologique ainsi que la capacité d'action du pays. "En lançant ces programmes de recherche stratégiques, nous affirmons une ambition claire : faire de la recherche française un moteur de notre souveraineté scientifique et technologique. Ces investissements renforcent notre capacité à comprendre, innover et décider en toute indépendance", a annoncé le ministre Philippe Baptiste. Doté de 54 milliards d'euros d'investissements prévus, le plan France 2030 ambitionne de transformer en profondeur plusieurs secteurs clés du pays, tels que l'énergie, l'automobile et l'aéronautique.

R. I.

INONDATIONS ET GLISSEMENTS A SUMATRA EN INDONESIE

Le bilan grimpe à 174 morts

Le bilan des inondations et glissements de terrain qui ont frappé la grande île indonésienne de Sumatra a atteint 174 morts, a annoncé vendredi un responsable des services de secours, ajoutant que 80 personnes sont portées disparues. Selon le bilan établi (vendredi) après-midi, "nous avons enregistré 116 décès et 42 personnes toujours disparues dans toute la province de Sumatra Nord", a déclaré Suharyanto, chef de l'Agence nationale de gestion des catastrophes (BNPB). Le bilan est de 23 morts dans la province de Sumatra ouest et de 35 décès dans celle d'Aceh, a-t-il ajouté. Un précédent bilan avait fait état de 90 morts et des dizaines de disparus. Sur l'île indonésienne de Sumatra (ouest), les inondations et les glissements de terrain ont fait au moins 174 morts et 80 disparus a déclaré Suharyanto, chef de l'Agence nationale de gestion des catastrophes (BNPB). Il a prévenu que le bilan pourrait encore s'alourdir "car des zones sont encore inaccessibles et il pourrait y avoir des victimes". "Notre priorité reste l'évacuation et l'assistance. Nous espérons que le temps va s'améliorer pour pouvoir envoyer un hélicoptère sur place", a indiqué de son côté Ferry Walintukan, porte-parole de la police de Sumatra nord, alors que de nombreux accès routiers sont coupés. Le changement climatique a également accru l'intensité des tempêtes, accompagnées de précipitations plus abondantes, de crues soudaines et de rafales plus violentes. Un climat plus chaud retient davantage d'humidité, engendrant des épisodes de pluie plus intenses, tandis que des océans plus chauds peuvent amplifier la force des systèmes orageux.

R. I.

LES PRESIDENTS AMERICAIN ET VENEZUELIEN SE SONT ENTRETENUS AU TELEPHONE, SELON LE NYT

Vers un sommet Trump – Maduro ?

Le président américain Donald Trump s'est entretenu au téléphone avec le président vénézuélien Nicolas Maduro la semaine dernière, a rapporté vendredi le New York Times (NYT), citant des sources proches du dossier. Les deux dirigeants ont discuté de la possibilité d'une rencontre en personne, bien qu'aucun arrangement n'ait été fait, indique le NYT, qui note par ailleurs que la Maison Blanche et le gouvernement vénézuélien ont refusé de commenter l'appel.

L'appel téléphonique, auquel a participé le secrétaire d'Etat américain Marco Rubio, a eu lieu quelques jours avant l'entrée en vigueur de la décision du département d'Etat de désigner M. Maduro comme « le chef du Cartel de los Soles », qui a été désigné organisation terroriste étrangère par l'administration Trump, selon le journal. Deux personnes proches du gouvernement vénézuélien ont également confirmé qu'un appel direct entre les deux dirigeants avait eu lieu, ajoute-t-il. Dans son discours de Thanksgiving adressé aux troupes américaines jeudi soir, M. Trump a laissé entendre que les Etats-Unis pourraient "très bientôt" mener une action terrestre contre les réseaux de trafic de drogue au Venezuela. "Environ 85% sont stoppés en mer (...) et nous allons commencer à les stopper sur terre", a déclaré le président Trump depuis son domaine de Mar-a-Lago. "En plus, cela est plus facile par voie terrestre, mais cela va commencer très bientôt". Depuis début septembre, le Pentagone a mené plus de 20 frappes connues contre des navires supposés transporter de la drogue dans les Caraïbes et le Pacifique Est, tuant plus de 80 per-



sonnes à l'étranger. L'USS Gerald R. Ford, un important porte-avions, est arrivé dans les Caraïbes la semaine dernière, intensifiant la présence militaire américaine dans la région, ce dont on n'avait été témoin depuis au moins trois décennies.

Le président Maduro a nié toute implication dans le trafic de drogue, accusant les Etats-Unis de "fabriquer" un prétexte pour une guerre visant à renverser le régime au Venezuela. « Le Venezuela rejette de manière catégorique, ferme et absolue le nouveau et ridicule mensonge du Secrétaire du Département d'Etat, Marco

Rubio, qui désigne comme organisation terroriste le prétendu Cartel des Soleils [...] pour justifier une intervention illégitime et illégale contre le Venezuela », selon le texte.

« Cette nouvelle manœuvre connaîtra le même sort que les précédentes et récurrentes agressions contre notre pays », conclut le texte, qui évoque « le classique format américain de changement de régime », accusant les Etats-Unis de vouloir évincer du pouvoir le président vénézuélien, Nicolas Maduro.

R. I.

SUITE AU RAPPEL MONDIAL DE MILLIERS D'AIRBUS A320

En Australie, les aéroports plongés dans le chaos

Les passagers des aéroports australiens ont été plongés dans le chaos samedi après que le constructeur aéronautique Airbus a publié une mise à jour logicielle urgente affectant l'un des avions les plus populaires au monde. Les passagers voyageant avec la compagnie australienne Jetstar Airways ont été informés de possibles retards importants en raison du rappel mondial de milliers d'appareils A320. Jetstar a annulé ou retardé environ 90 vols afin de déployer des mises à jour logicielles urgentes sur 34 de ses avions. Les perturbations aériennes en Australie ont touché tous les principaux aéroports nationaux samedi matin, avec de multiples annulations de vols dans tous les aéroports desservis par Jetstar. De nombreux vols Jetstar au départ de Sydney vers les aéroports de Tullamarine,

d'Avalon, d'Adélaïde, de Perth et de Hobart en Australie ont été annulés samedi matin. Pour sa part, Qantas a confirmé que ses nouveaux avions Airbus A321xlr n'étaient pas concernés.

35 VOLS D'AIR FRANCE ANNULÉS

Vendredi, Airbus a demandé "d'arrêter immédiatement les vols" d'environ 6.000 avions de la famille A320 pour remplacer un logiciel de commande vulnérable aux radiations solaires, ont rapporté plusieurs médias. Selon le quotidien français Le Parisien, la compagnie aérienne Air France a annulé 35 vols vendredi soir à la suite de la communication d'Airbus. Dans un communiqué publié le même jour, Airbus a présenté ses excuses pour les désagréments subies par les passagers et les compagnies aériennes, assu-

rant qu'il travaillait en étroite coopération avec les opérateurs. Le constructeur a rappelé que "la sécurité demeure la priorité absolue". Cette mesure fait suite à une défaillance technique survenue fin octobre à bord d'un A320 de la compagnie américaine JetBlue. Les analyses menées à la suite de l'incident ont révélé que des radiations solaires intenses pourraient corrompre des données essentielles au fonctionnement des commandes de vol, a indiqué Airbus. Mis en service en 1988, l'A320 est l'un des modèles phares du constructeur européen. Selon des données publiées en octobre par la société d'analyse Cirium, Airbus a livré 12.260 appareils de la famille A320 depuis son lancement, dépassant désormais le record de production de la série Boeing 737.

R. I.

ANCIEN PRESIDENT PHILIPPIN

La CPI refuse de libérer Rodrigo Duterte

La Cour pénale internationale (CPI) a rejeté vendredi un appel demandant la libération de l'ancien président philippin Rodrigo Duterte pour raison d'âge et de santé déclinante. M. Duterte, qui a été président des Philippines de 2016 à 2022, a été arrêté et transféré à la CPI en mars suite à un mandat d'arrêt lié à sa campagne controversée de "guerre contre la drogue", une décision qu'il a contestée.

R. I.

CANADA

Le PIB progresse de 0,6% au troisième trimestre 2025

Le produit intérieur brut (PIB) réel du Canada a enregistré une hausse de 0,6% au troisième trimestre de cette année, après une baisse de 0,5% au deuxième, a annoncé vendredi Statistique Canada. Selon l'agence nationale des statistiques canadienne, la hausse au troisième trimestre est due à un renforcement de la balance commerciale, les importations ayant chuté de 2,2% et les exportations ayant légèrement augmenté de 0,2%. La baisse des importations a été la plus importante depuis le quatrième trimestre 2022, entraînée par une diminution du volume des métaux précieux sous forme brute et des machines industrielles. La modeste hausse des exportations est quant à elle due à une augmentation de 6,7% du pétrole brut et du bitume, précise le communiqué. Selon Statistique Canada, la croissance globale a été freinée par la baisse des dépenses de consommation finale des ménages et du gouvernement, ainsi que par une accumulation plus lente des stocks des entreprises. L'agence a par ailleurs indiqué que sur une base par habitant, le PIB du Canada a augmenté de 0,5% au troisième trimestre après une baisse de 0,5% au trimestre précédent.

R. I.

UKRAINE

Les autorités anti-corruption perquisitionnent le domicile du principal conseiller du président Zelensky

Les autorités anti-corruption ukrainiennes ont procédé vendredi à une perquisition au domicile du chef du bureau présidentiel ukrainien, Andriy Yermak. "Des actions d'enquête ont été autorisées et sont en cours dans le cadre de l'investigation", a déclaré le Bureau national anti-corruption dans un communiqué sur Telegram, promettant de fournir plus de détails sur l'affaire ultérieurement. Dans un message publié sur le réseau social X, M. Yermak a confirmé la perquisition à son domicile, précisant que les enquêteurs n'avaient rencontré "aucun obstacle". "Ils ont eu libre accès à l'appartement, mes avocats sont sur place et coopèrent avec les forces de l'ordre", a indiqué M. Yermak. Vendredi, le président ukrainien Volodymyr Zelensky a annoncé que le chef de son bureau, Andriy Yermak, avait présenté sa lettre de démission. "Je veux qu'il n'y ait aucun doute sur l'Ukraine. C'est pourquoi les décisions internes suivantes ont été prises aujourd'hui : premièrement, le bureau présidentiel sera réorganisé. Le chef du bureau, Andriy Yermak, a présenté sa démission", a déclaré M. Zelensky dans une allocution vidéo. Plus tôt dans la journée, les autorités anticorruption ont procédé à des perquisitions au domicile de M. Yermak dans le cadre d'une enquête, a fait savoir le Bureau national anticorruption, sans donner davantage de détails. M. Zelensky a remercié M. Yermak, affirmant que la position de négociation de l'Ukraine avait toujours été présentée de manière appropriée et avait toujours été patriotique. La semaine dernière, M. Yermak a été nommé à la tête de la délégation ukrainienne pour les négociations avec les Etats-Unis, la Russie et d'autres parties concernées.

R. I.

ETATS-UNIS

Les visas aux citoyens afghans sont suspendus

Les Etats-Unis ont suspendu les visas afghans, a déclaré vendredi le secrétaire d'Etat Marco Rubio, deux jours après qu'un homme originaire d'Afghanistan a abattu une membre de la Garde nationale et en a blessé un autre grièvement près de la Maison Blanche. "Le département d'Etat du président (Donald) Trump a suspendu la délivrance de visas pour TOUTES les personnes voyageant avec un passeport afghan", a écrit M. Rubio sur X. "Les Etats-Unis n'ont pas de priorité plus importante que la protection de notre nation et de notre peuple". "Le département d'Etat a IMMEDIATEMENT suspendu la délivrance de visas aux personnes voyageant avec un passeport afghan", indique un communiqué de l'agence. Rahmanullah Lakanwal, le tireur présumé âgé de 29 ans, est entré aux Etats-Unis en 2021 dans le cadre du programme "Operation Allies Welcome" de l'administration (Joe) Biden. Il a demandé l'asile l'année dernière, qui lui a été accordé au début de cette année. M. Lakanwal avait "passé tous les contrôles avec succès" avant de travailler pour la CIA dans son pays d'origine, puis à nouveau avant de venir aux Etats-Unis, ont rapporté les médias locaux. La fusillade fait actuellement l'objet d'une enquête du FBI en tant qu'acte terroriste.

R. I.

**Recette
du jour**

Cuisinez avec plaisir

**Paella poulet et
fruits de mer****Ingrédients pour 10
personnes :**

Pilons de poulet fermier
(1 par personne)
3 oignons émincés
3 gousses d'ail
2 tomates pelées et
concassées
1 poivron rouge
1 poivron vert coupés en
dés
Petits pois en fonction de
vos goûts
Huile d'olive
Sel, poivre
3 dosettes de pistils de
safran
du paprika
Un peu de colorant
alimentaire

1 cube de bouillon de
poule
1,5 litre d'eau
1 kg de riz long ou riz rond
Citron

**Sélection des Fruits de
mer**

Calmars, seiches ou encor-
nets
Moules décortiquées et
quelques unes avec la
coquille pour la décora-
tion
Grosses Crevettes crues
Gambas
Langoustines

**Préparer sa recette paella
au poulet et fruits de mer**

Dans une grande casserole
ou poêle à paella (ou paelle-
ra), faire revenir dans l'huile
d'olive les morceaux de
poulet nettoyé. Une fois
dorés, les retirez et réser-
vez de côté.
Faites revenir les oignons
émincés lentement jusqu'à
ce qu'ils soient nacrés et
confits.
Ajoutez alors l'ail écrasée,
les poivrons coupés en dés
ou lanières et laissez suer
quelques minutes.
Introduire la tomate pelée,
le paprika, le safran et le
colorant. Faire mijoter
encore quelques minutes.
Ajouter les morceaux de
poulet, les crevettes.

Laissez cuire jusqu'à ce
que le liquide soit bien
absorbé et au besoin
ajoutez du bouillon pour
achever la cuisson du riz.
Rectifiez l'assaisonnement.
Ajouter à présent les
moules nettoyées et décor-
tiquées, les calamars.
Laissez cuire à feu doux
pendant 10 minutes.
Couvrir la paella poulet et
fruits de mer et laissez
reposer quelques minutes
avant de servir avec du
citron.
Placez le grand plat à
paella au centre de la table
afin que les invités
puissent se servir.

Gâteau du Jour**MARMELADE
D'ORANGES SANGUINES
FACILE****INGRÉDIENTS**

- 500 gr de pulpe d'oranges
sanguines
- 350 gr de sucre cristal
- 20 cl d'eau froide
- Zeste d'une orange bio non
traîtée
- 1/2 gousse de vanille

**Etapes de préparation et
cuisson pour la marmelade
d'oranges sanguines**

Peler à vif les oranges et
retirez les suprêmes ou
lamelles débarrassés de
leur fines membranes
translucides.

Découper en dés et retirer
les pépins si nécessaire puis
pesez les pour ajouter la
quantité de sucre néces-
saire.

Ajouter le verre d'eau, le
sucre cristallisé.

Prélever les zestes de
l'orange bio et l'ajouter à la
bassine à confiture si vous
faites de grandes quantités.
Mélanger et couvrir jusqu'à
ce que le sucre soit dissous
en sirop (environ 4 heures)
Mettre à cuire dans un confi-
turier et casserole à fond
épais et portez à ébullition.
Continuez la cuisson



pendant environ 25
minutes, remuant de
temps à autre car elle ne
doit pas coller au fond de
la marmite.

Vérifier la cuisson avec un
thermomètre, jusqu'à
obtenir la température de
105°C.

Retirer avec une écumoire
la mousse en surface si
nécessaire.

Avec un pied plongeant,
mixer la confiture pour
obtenir une belle marme-
lade épaisse.

Remplir les pots de confi-
ture qui auront été préala-
blement stérilisés avec
leur couvercle.

Revisser les couvercles
puis retourner 30 minutes
pour retirer l'air et verrouil-
ler le pot évitant ainsi la
moisissure.

Une fois ouverte, conser-
ver la marmelade
d'oranges sanguines au
réfrigérateur jusqu'à sa
consommation.

Notes

Pour une gelée, conservez
les pépins dans une mous-



seline, riche en pectine, ils
permettront d'obtenir une
belle gélification.

Si vous trouvez des fruits
non traités, alors retirez les
zestes que vous introdui-
rez à votre marmelade.

Sans thermomètre, faites
le test de l'assiette froide à
la verticale : la goutte de
confiture versée doit
presque aussitôt figer.

Les fruits pourront être
mixés juste après l'étape 2
à l'aide d'un robot mixeur.
Si les oranges sont plus
acides, réajuster alors la
quantité de sucre selon
vos goûts.

Conseil du jour**Comment Être Un
Bon Parent**

- 1: SOYEZ UN BON MODÈLE.
- 2: AIMEZ-LES ET
MONTREZ-LEUR PAR L'ACTION.
- 3: PRATIQUEZ UNE PARENTALI-
TÉ POSITIVE GENTILLE ET
FERME.
- 4: SOYEZ UN HAVRE DE PAIX
POUR VOTRE ENFANT.
- 5: PARLEZ AVEC VOTRE ENFANT
ET AIDEZ SON CERVEAU À
S'INTÉGRER.

**Le
saviez-
vous ?**

- **LE SAFRAN** est une épice
qui peut être consommée
dans le thé. Il dispose de
nombreux bienfaits sur la
santé mentale et physique.

- Propriétés antioxydantes
Propriétés stimulantes en
cas de fatigue généralisée.

- Amélioration des
fonctions d'apprentissage
et de mémoire
- Amélioration de la quanti-
té du sommeil

**Bon à savoir !**

Perdre ses premiers kilos en 15 jours

- Boire un verre d'eau chaque repas
- Jeûner une journée par semaine
- Réduire le sucre
- faire 30 min de cardio par jour
- dormir 8h par nuit
- Manger des fruits et des légumes à chaque repas

**Astuce du jour:****Astuce maison contre l'acné**

Le citron est un bon exfoliant,
grâce à lui vous pouvez dire au
revoir aux comédons, points
noirs et boutons en général.
Pour cela, pressez un citron,
prenez un coton-tige et faites-le
trempé dans le jus frais puis
appliquer sur les zones
acnéiques. Laissez poser 20
minutes et rincer à l'eau claire.

**CITATION
DU JOUR**

« Mesure la
profondeur de
l'eau avant de t'y
plonger. »

Le CourrierQuotidien national d'information
Edité par l'Eurl Millénium Presse**Siège social :**

Maison de la presse Kouba - Alger

R.C. : N° 01 B 00 151 30

Compte bancaire :

BNA Zirout Youcef N° 300 101 600

Directeur de la publication-gérant :

Ahmed TOUMIAT

Administration-publicité :

Tél. / Fax. : 023 70 94 27

Rédaction :

Tél. : 023 70 94 35

023 70 94 22

023 70 94 30

023 70 94 31

Fax. : 023 70 94 26

Composition :

PAO Le Courrier d'Algérie

**« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER
A : L'Entreprise Nationale de communication,
d'Edition et de Publicité »**

Agence ANEP : 01, Avenue Pasteur Alger.

Téléphone : 020-05-20-91 / 020-05-10-42

Fax : 020-05-11-48/020-05-13-45 / 020-05-13-77

E-mail : agence.regie@anep.com.dz

programmation.regie@anep.com.dz

agence.oran@anep.com.dz

agence.annaba@anep.com.dz

agence.ouargla@anep.com.dz

agence.constantine@anep.com.dz

Impression :

- Centre : SIA - Est : SIE

- Ouest : SIO

Nos bureaux régionaux**Tizi Ouzou :**

3, Rue Capitaine Si Abdellah, immeuble Belhocine

Tél. / Fax. : 026 20 20 66

Oran :

6, avenue Khedim Mustapha

Tél. / Fax. : 041 39 45 73

Bouira :

Rue Gherbi Guemraoui - Immeuble

Kheerouf - Bouira. Tél. / Fax. : 026 94 20 76

Les manuscrits, photographies
ou tout autre document adressés
à la rédaction ne peuvent faire
l'objet d'une quelconque
réclamation

Le Courrier d'Algérie informe ses
lecteurs du changement de ses
adresses électroniques et leur
communiquant les nouvelles :
lecourrierdalgerie@yahoo.fr
redaction_courrier@yahoo.fr

MUSIQUE

Les chefs-d'œuvre de l'opéra italien s'invitent à Alger

Un récital de chants lyriques a été animé, vendredi à l'Opéra d'Alger "Boualem-Bessaïh", par des voix italiennes de premier plan, qui ont enchanté l'assistance avec des chefs-d'œuvre de l'opéra italien, en avant goût du 103e Festival de l'Opéra de l'Arène de Vérone de 2026.

Habituellement annoncé, avant même sa tenue, dans différentes villes du monde par des concerts lyriques animés par de célèbres voix opératiques, le 103e Festival de l'Opéra de l'Arène de Vérone a choisi de s'inviter à Alger et se faire l'écho d'un récital époustouflant, organisé sous l'égide du ministère de la Culture et des Arts, par l'Institut culturel italien d'Alger. Issues de la "Fondation Arena de Vérone", les voix suaves et cristallines, d'Eleonora Bellocchi et Marta Torbidoni (sopranos) et celles présentes et étoffées de, Francesco Meli (ténor) et Gezim Myshketa (baryton), brillamment soutenues par la professeure et pianiste virtuose, Cecilia Gasdia, ont rendu une dizaine de pièces, parmi les plus célèbres du répertoire mondial de l'Opéra classique, écrites par de grands compositeurs italiens. En solo, en duo, en trio ou en quatuor, ces artistes hors paire époustouflants de maîtrise technique, ont notamment rendu les pièces, "De'mici bollenti spiriti da la Traviata" et "Ritorna Vincitor da Aida" de Giuseppe Verdi (1813-1901), "Nemico della patria" d'Andrea Chénier (1762-1794), "Dunque è proprio finita" et "Quan-



do men vo" de la Bohème et "E lucevan le stelle, da la Tosca" de Giacomo Puccini (1858-1924). Dans de belles variations modales et rythmiques le génie créatif des grands maîtres de la musique classique, a été fidèlement restitué par le talent et la virtuosité des prestataires aux voix puissantes aux tessitures larges, Invitant le public algérois à un voyage onirique de grande qualité. A l'issue du spectacle, les artistes ont encore rendu dans l'euphorie du moment, la célèbre pièce, "O Sole mio" d'Eduardo Di Capua (1865-1917), après avoir été longtemps applaudis et rappelé par l'assistance. Devant un public nombreux et recueilli, le récital s'est déroulé dans une ambiance de grands soirs, en

présence du premier Conseiller et Chef de mission adjoint à l'ambassade d'Italie à Alger, Simone Levolella, la directrice de l'Institut culturel italien d'Alger, Antonia Grande et du directeur par intérim de l'Opéra d'Alger, Farid Khaous. Le Festival de l'Arena de Vérone est un célèbre festival d'opéra qui se déroule chaque été, généralement du mois de juin au mois d'août dans l'amphithéâtre antique romain de Vérone, en Italie. Allant vers sa 103e édition en 2026, cet événement prestigieux propose une programmation de plusieurs opéras, souvent accompagnés de concerts de musique symphonique et de ballets, dans l'un des plus grands amphithéâtres d'Italie.

FESTIVAL NATIONAL DU THÉÂTRE AMAZIGH À BATNA

"Banka Pro Max" remporte le prix du meilleur spectacle intégré

La pièce "Banka Pro Max" du Théâtre régional d'Oum El Bouaghi a remporté, jeudi soir, le prix de la meilleure représentation intégrée, en clôture du 14e Festival culturel national du théâtre amazigh qui s'est tenu au Théâtre régional Dr. Salah-Lombarkia de Batna du 23 au 27 novembre. Cette œuvre, longuement ovationnée par le public, a également remporté trois autres prix, celui de la meilleure mise en scène, attribué à Younes Jouani, de la meilleure scénographie (Hamza Djaballah) et de la meilleure musique (Salim Hamdi). L'intrigue de "Banka Pro Max", réalisée et interprétée sur le ton de la comédie, pour décorer une banque en butte à de nombreux problèmes. Le prix du meilleur texte a été attribué à Lyès Belaïd pour la pièce "Liouali Ahdrar", produite par l'association culturelle Ibtouren de la wilaya de Tizi Ouzou, qui a également reçu le prix de la meilleure performance féminine, attribué à l'actrice Romaisa Benan. Le prix de la meilleure performance masculine a été attribué à l'artiste Amine Dhahes pour la pièce "Le pays des aveugles" de l'association culturelle Thira de la wilaya de Bouira, tandis que le prix du jury a été attribué à l'association culturelle Thanekra de Tizi

Ouzou pour la pièce "Nous n'avons qu'un seul corps". Il a été recommandé, au terme de cette édition, "l'encouragement des troupes théâtrales à poursuivre la recherche artistique et à investir leur énergie dans le renouvellement du discours théâtral, et à suivre les transformations esthétiques contemporaines", ainsi que l'invitation des théâtres régionaux à produire des pièces en tamazight et à "participer aux prochaines éditions pour soutenir les efforts du mouvement culturel et théâtral et ce, dans l'optique d'élever le niveau et de créer des spectacles compétitifs". Le commissaire du festival, Abdelhamid Alaoui, a souligné, à cette occasion,

"l'importance de cet événement dans l'enrichissement de la scène culturelle et théâtrale", le qualifiant "d'opportunité de rencontres entre créatifs et de perfectionnement des talents des jeunes amateurs du quatrième art". Il a salué les efforts des associations culturelles qui travaillent avec "diligence et détermination" pour offrir les meilleures performances", ainsi que la présence remarquable du public qui a suivi et débattu des spectacles tout au long du festival. La cérémonie de clôture s'est déroulée dans une ambiance exceptionnelle, en présence de familles, d'artistes, d'intellectuels et d'amateurs de théâtre, et donné lieu à la remi-

se de prix à certaines figures artistiques qui ont contribué au succès de cette édition, ainsi qu'aux jeunes passionnés de théâtre qui ont reçu une formation dans les ateliers consacrés au jeu d'acteur, à la scénographie et à la mise en scène. Pour rappel, la 14ème édition du festival culturel national du théâtre amazigh, placée sous le slogan "Le théâtre est les poulx de notre identité" et à laquelle ont participé 7 troupes, était dédiée à l'artiste Salah Houche pour ses contributions au théâtre amazigh et son accompagnement des jeunes artistes dans le domaine du théâtre, de la promotion de la langue et de l'utilisation du patrimoine amazigh dans le théâtre.

ASSOCIATION "ANADIL EL DJAZAÏR"

Concert musical en hommage à Sid Ahmed Serri

L'association culturelle "Anadil El Djaïr" (Rossignols d'Alger) a animé mercredi soir à Alger, un récital musical en hommage au défunt musicien, interprète et un des piliers de la musique andalouse dans sa variante "Senâa", Sid Ahmed Serri, disparu il y a dix ans. Accueilli au Théâtre national algérien (TNA) Mahieddine-Bachtarzi, le spectacle animé par une cinquantaine d'instrumentistes de différentes générations, a été marqué notamment par la participation de jeunes élèves de l'association (classe élémentaire), d'anciens élèves de Cheikh Sid Ahmed Serri ainsi que de musiciens de l'association "El Djaïria El Mossiliya". Sous la direction du maestro Youcef Ouez-nadji, président de l'association "Anadil El Djaïr" et élève de Sid Ahmed Serri, l'orchestre, qui a réuni sur scène quatre générations d'instrumentistes, a déroulé heures durant, plusieurs pièces du patrimoine musical algérien dont des quacidades et le madih (chant religieux) que le défunt Serri aimait interpréter lors des deux cérémonies organisées à l'occasion du Mawlid Ennabaoui.

BISKRA

La première de la pièce "La colère du Bey" captive le public

Les tableaux de la première de la pièce de théâtre "La colère du Bey", présentés jeudi soir au théâtre régional Chebbah-Mekki de Biskra, ont captivé le nombreux public constitué d'amateurs du 4ème art. Cette œuvre, produite par le théâtre régional Chebbah-Mekki et mise en scène par Karim Boudechiche, aborde la résistance d'Achmed Bey à Constantine, après 1836, et ses séjours dans la région des Aurès et à Biskra, à travers des scènes épiques qui ont suscité les acclamations nourries de l'assistance. Cette œuvre qui se distingue par la présentation de scènes truffées d'événements historiques, exploite les angles de la scène, utilise l'éclairage et les effets sonores pour raconter des événements éloignés dans le temps et l'espace, ainsi que des événements simultanés dans une seule scène, afin de « titiller » l'imagination du spectateur à qui il revient de relier ces événements. Cette représentation a vu la participation de 11 acteurs, dont Tarek Louiz dans le rôle d'Achmed Bey, Saïd Djenane, Hamza Diab et Baya Mohamedi, ainsi que des figures artistiques bien connues sur la scène nationale, tels que le réalisateur Ali Aïssaoui et les comédiens Alloua Zermani, Hakim Dekar et Amar Tairi, en plus d'artistes locaux. Le metteur en scène, Karim Boudechiche a souligné, dans une déclaration à l'APS que la présence en nombre et les encouragements du public confirment le succès de l'expérience, notamment en ce qui concerne le choix du sujet et des éléments artistiques tels que les décors, les costumes et le son. Il a également noté que l'expérience qu'il a vécue avec ces acteurs talentueux pourrait constituer le noyau d'une future troupe professionnelle.

JOURNÉES NATIONALES DU CONTEUR À MASCARA

Des spectacles mettant en lumière des récits patrimoniaux et d'anciennes histoires populaires

Des spectacles de conteurs mettant en valeur des récits patrimoniaux authentiques et d'anciennes histoires populaires ont été présentés, vendredi après-midi à la bibliothèque de lecture publique Brahim Abdelkader de Mohammadia (Mascara), dans le cadre de la première édition des Journées nationales du conteur, dont les activités se sont poursuivies dans la région, at-on constaté. La prestation du conteur Mahi Seddik, originaire de la wilaya de Mascara, s'est distinguée par la présentation d'histoires issues du vieux patrimoine populaire, très appréciées par le public présent. De son côté, l'artiste Kada Benchemissa, de Sidi Bel-Abbès, a narré une histoire du patrimoine ancien, à travers laquelle il a évoqué des événements toujours ancrés dans la mémoire collective algérienne, avant de conclure son spectacle par des devinettes captivantes auxquelles le public a largement réagi. L'artiste Fouad Bendoubaba, de Relizane, a également animé un spectacle de conte, présentant une histoire populaire ancienne qui a suscité l'interaction du public. Ces représentations ont attiré un large public, composé en majorité de jeunes intéressés par cet art authentique.

Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
11										
12										

HORIZONTALEMENT
1 - Ignominies - 2 - Ville d'Espagne - Révolution - Pronom - 3 - Palmier d'Afrique - Question d'un test - 4 - De peu - Gâtée - 5 - Conjonction - Semblable - 6 - Distance - Diapason - 7 - Saisi phonétiquement - Cacher - 8 - Gamin de Paris - Fatigant - 9 - Poissons - Drame à Hiroshima - 10 - En tout - Éminent - 11 - Panier de pêcheur - Râpés - 12 - Trime - Explosif - Stère.

VERTICALEMENT
1 - Secousses - 2 - Fleuve africain - Mèche rebelle - Grecque - 3 - Plante officinale - En ville - Titane - Réfléchi - 4 - Famille d'oiseaux grimpeurs - 5 - Possessif - Néon - Formule - 6 - Tantale - Isolée du monde - 7 - Lisse - Fin de participe - Période de chaleur - 8 - Récipient - Femmes de rajas - 9 - Forme d'être - Article - Remarques - 10 - Apparence - Direction.

Mots fléchés

Evidents	Moitié	Mené en bateau	Formation végétale	Forme d'être Notre-Dame
Naturel	Nain	Fatigant	Clochette	
Reine sur l'échiquier		Vieux bouclier	Eau	
Rougeaud			Tempête	
				Scandium
De bon		Boîtes à surprises		Chiche
Cérémonial		Erbium		
		Fleuve français	Chrome	
		Écarteur	Coule en Suisse	
Poisson	Diriger			Néon
	Échassiers			
		Mauvaise odeur		
		Pronom		
Assemblage			Dévorée	Boisson anglaise
Dégreivées			Troublé	
				Métal
Double Voyelle		De nom	Clé pour un pianiste	
Axes				
			Signe musical	

Mots masqués

Cette grille masque tous les mots de la liste. Rayez ces mots dans tous les sens, de haut en bas, de bas en haut, de gauche à droite et de droite à gauche, horizontalement, verticalement ou diagonalement. Les lettres restantes vous donneront la solution qui correspond à la définition suivante :

Jeune pommier non encore greffé (5 lettres)

E	E	E	N	E	T	E	L	A	G	N	I	R	G	E	P	C	A
L	G	M	T	O	L	T	I	A	F	R	O	F	T	R	E	I	U
A	E	A	S	I	S	A	R	E	N	I	S	U	E	N	N	E	B
R	G	U	N	I	S	I	G	A	M	M	A	C	T	S	T	E	A
O	O	R	T	E	T	N	A	E	S	H	I	R	I	E	N	N	I
I	E	S	E	N	M	U	E	I	L	S	E	D	E	R	E	N	N
S	D	E	S	S	E	R	M	D	L	L	I	A	C	E	M	I	E
I	N	D	N	E	S	V	U	R	E	E	I	M	I	T	E	E	E
V	O	N	I	E	A	I	E	S	U	M	S	E	T	I	R	T	T
E	B	O	A	I	B	U	F	S	B	P	E	I	O	R	E	I	N
E	A	B	T	R	B	R	E	A	E	I	E	N	N	C	I	S	E
I	E	I	U	O	A	E	L	T	E	R	U	S	T	E	F	I	T
A	S	R	A	C	T	I	I	E	T	I	A	R	T	I	R	V	N
R	U	O	H	S	V	L	E	R	E	I	S	I	V	R	E	I	E
E	A	M	E	E	A	E	R	I	A	C	I	T	R	U	E	L	E
S	N	R	R	N	O	T	A	I	R	E	S	S	E	M	R	E	K
O	P	N	A	T	O	U	R	M	E	N	T	E	U	Q	N	A	B
N	E	B	E	I	G	O	L	A	N	A	L	I	E	S	N	O	C

N.B : Une même lettre peut servir plusieurs fois

AGRESSIF - ANALOGIE - AUBAINE - BALIVERNE - BANALITE - BANQUET - CENTRE - CONSEIL - CRITERE - DAME - DEMENTIEL - DENSITE - ENTENTE - EVENTUEL - FIEREMENT - FORFAIT - GAMMA - GRINGALET - HAUTE - HAUTAIN - ILLEGALE - INNEE - INSIDIEUSE - KERMESE - LESINERIE - LIAISON - MORIBONDE - MUTISME - NOTAIRE - NOTICE - NAUSEABONDE - OISIVE - OSERAIE - PRECIS - PRESTE - ROSSE - RUPESTRE - SABBAT - SCORIE - SURMENAGE - SURE - TOURMENT - TRAITE - URTICAIRE - USINER - VISIERE - VISITE.

Solutions du précédent numéro

MOTS CROISÉS

1. Postiches - 2. Ricin - Émue - 3. Es - Ont - Ers - 4. Simiesques - 5. Ove - Eau - Ta - 6. Mêle - Semer - 7. Été - Tu - 8. Tee - Tuerie - 9. In - Rat - Ems - 10. Out - Uni - 11. Note - Prêts - 12. Stérilisée.

VERTICALEMENT :

1. Présomptions - 2. Oisive - En - Ot - 3. Sc - Mêlée - Ôte - 4. Titi - Et - Ruer - 5. Innée - État - 6. Osas - Ut - Pl - 7. Hé ! - Quête - Uri - 8. Émeu - Murènes - 9. Sureté - Imite - 10. Essartés - Se.

MOTS FLÉCHES

HORIZONTALEMENT :

Aléatoires - Attirées - Ogre - OÔ - Usée - Grivois - Mu - Nti - Anses - Lé - Nô - Eau - Ri - Tués - Pincée - Sue - E.N.A - Liens - Ose - Serrée.

VERTICALEMENT :

Flagorneries - Étroit - Inné - Rate - Vin - Ca - Ti - Pô - Ôte - Cors - la - Uélé - le - Usnée - Ir - Prêts - Sasser - Es - Émeu - Une - Os - Reus - Lésé.

MOTS MASQUÉS
IGNOMINIE

Les courses en direct



HIPPODROME GUIRRI AISSA BENSAKER - BARIKA
DIMANCHE 30 NOVEMBRE 2025 - PRIX : WILAYA DE BARIKA - PS.AR.NEE
DISTANCE : 1 600 M - DOTATION : 400.000 DA - DÉPART : 16H00
TIERCÉ- QUARTÉ-QUINTÉ

Duel entre Houlouat El Mesk et Amouadj El Mesk

L'hippodrome de Barika démontre de belles épreuves et retrouve sa place sous les projecteurs avec un autre rendez-vous qui ne manquera pas de séduire les passionnés de cette discipline ou exactement cet humble animal « le cheval ». Une épreuve qui s'annonce plus palpitante avec le prix Wilaya de Barika support aux paris tiercé, quarté et quinté, 18 coursiers pur sang arabes seront alignés sur la distance de 1600 m, un classique qui promet une lutte très disputée où chaque choix tactique pourra parier lourd dans le déroulement de la course comme souvent sur ce type de parcours, les jockeys devront faire de sang froid et garder un maximum de recours pour les derniers mètres de l'arrivée. La course s'annoncera ouverte tant la qualité des engagés semble homogène. C'est dire si nous sommes en présence d'un pari mutuel assez particulier où il faudra se triturer les méninges pour tenter de trouver la bonne combinaison car il ne faut pas perdre de vue les cagnottes qu'on a dû se farcir durant pratiquement tout ce meeting, il ne serait pas surprenant que l'issue final nous libère une arrivée au petit bonheur la chance. Il faudra donc encore une fois avoir recours aux combinaisons multiples afin de tenter de démêler les chevaux de ce pari qui nécessite une analyse poussée afin de décortiquer les chances de chaque concurrent en tenant compte de la forme de l'aptitude du parcours mais surtout l'efficacité des jockeys.

LES PARTANTS AU CRIBLE

- 1. GABLI D'HEM.** Restant sur d'excellentes performances en parcourant à l'écurie S. Atallah qui bénéficie d'un très bel engagement et s'élancera avec de sérieuses ambitions pour viser la victoire.
- 2. MALIK.** Ce mâle de 7 ans n'a pas réalisé de grandes performances au cours de ses dernières sorties, il aura pour lui uniquement la montée du jour.
- 3. HEB ERIH.** Ce vieux routier de 12 ans, garde toujours le même partenaire MS. Aida, suite aux excellentes performances durant toute cette année, il jouera un rôle important.
- 4. RIMEL ELJANOUB.** Elle vient de bien se comporter à sa dernière sortie mais les données de la course du jour sont nettement plus élevées que précédemment ce qui risque de contrarier ses desseins.
- 5. HANOU.** S'attaque à plus forte partie, son entourage ne lui a pas choisi la facilité en l'engageant dans une telle épreuve.
- 6. AMOUADJ EL MESK.** Elle reste sur une belle 3ème place à Tiaret reconduite cette fois par R.Baguira, elle mettra tout en œuvre pour

PROPRIÉTAIRES	N°	CHEVAUX	JOCKEYS	POIDS	COR	ENTRAÎNEURS
S. ALLIA	1	GABLI D'HEM	T. LAZREG	57	6	PROPRIÉTAIRE
M. SEMMOUNE	2	MALIK	D. BOUBAKRI	56	11	PROPRIÉTAIRE
F. LAZREG	3	HEB ERIH	MS. AIDA	56	9	PROPRIÉTAIRE
T. BENSAID	4	RIMEL EL JANOUB	AZ. ATHMANA	55	15	PROPRIÉTAIRE
H. BOURENANE	5	HANOU	T. ALI OUAR	55	14	PROPRIÉTAIRE
R. CHEBILI	6	AMOUADJ EL MESK	R. BAGUIRA	55	5	PROPRIÉTAIRE
R. SIDI OTHMANE	7	CHAHD	F. CHAABI	55	10	PROPRIÉTAIRE
H. DJAIET	8	WAFa	H. RAACHE	55	3	H. FERHAT
S. SIDI ATMANE	9	HOULOUAT EL MESK	S. BENYETTOU	55	8	PROPRIÉTAIRE
AL. AOUAD	10	OSCAR TUNE	MS. GUEHIOUCHE	55	7	B. LAHMICI
A. AOUSSAT	11	HAKIMA D'HEM	AB. ATTALLAH	55	2	PROPRIÉTAIRE
BR. MESSAOUI	12	BORDJ EL ARAB	AH. CHAABI	55	13	L. DAOUDARI
HD. RAS EL GUERA	13	TOP LOVE	A. KOUAOUCI	55	1	AM. LACHEHEB
H. AISSANI	14	JOUHARAT HODNA	CH. ATTALLAH	54	4	PROPRIÉTAIRE
M. SELLAMI	15	NOUR ECHAMS	O. CHEBBAH	54	12	O. CHEBBAH
L. ZAABOUB	16	KAISARA	JJ:MA. AIDA	54	12	PROPRIÉTAIRE
H. BOURENANE	17	FADHL EL MESK	AB. SID	53	12	PROPRIÉTAIRE
T. BENSAID	18	JAOUHARET ERIF	AP:Y. CHELLAL	52,5	12	PROPRIÉTAIRE

venir décrocher une place à l'arrivée.

7. CHAHID. Au-dessous du lot.

8. WAFa. Excellente en dernier lieu, cette protégée de l'écurie H. Djaiet qui vient de terminer 2e sur 1400m misera sur l'équilibre des forces et le métier de son jockey du jour pour venir s'inviter sur le podium.

9. HOULOUAT EL MESK. Régulière comme un métronome, s'élancera avec la ferme intention de gagner la course.

10. OSCAR TUNE. Elle n'est pas régulière dans ses sorties, elle n'aura pas la tâche facile cette fois-ci.

11. HAKIMA D'HEM. Elle reste sur une belle victoire sur une distance réduite à celle du jour, elle ne fera pas le déplacement de Tiaret pour jouer les seconds rôles.

12. BORDJ EL ARAB. Il s'est bien comporté ce magnifique cheval, il peut venir créer la surpri-

se.

13. TOP LOVE. Cette jeune femelle de 4 ans a de gros moyens physiques, elle a les chances de venir chambouler l'arrivée.

14. JOUHARAT HODNA. Aisément une belle place est réservée pour cette belle jument sur le podium.

15. NOUR ECHAMS. A revoir.

16. KAISARA. Malgré son changement de partenaire à chaque fois, cette jument alezan peut créer un exploit.

17. FADHL EL MESK. Au-dessous du lot.

18. JOUHARAT ERIF. Idéalement placée dans le bas du tableau venant de laisser de bonnes impressions à ses dernières tentatives, elle fera partie des meilleures chances de la course du jour.

DANS LE CREUX DE L'OREILLE

MON PRONOSTIC

9. HOULOUAT EL MESK - 6. AMOUADJ EL MESK - 1. GABLI D'HEM - 3. HEB ERIH - 14. JOUHARAT HODNA -

LES CHANCES

18. JAOUHAET ERIF - 13. TOP LOVE

Il aperçut un oiseau
splendide qui chantait
et virevoltait autour
d'un arbre en fleurs...

à suivre

M-PAIEMENT

L'interopérabilité élargie à 15 banques en 2026

Le Groupement d'intérêt économique de la monétique (GIE Monétique) prévoit d'étendre l'interopérabilité du paiement électronique par téléphone mobile, à travers l'utilisation du code QR, à 15 banques durant l'année 2026, a indiqué à l'APS sa directrice générale, Asia Benchabla Queiroz.

L'interopérabilité permet aux abonnés des nouvelles applications bancaires "DZMobPay" d'effectuer des transferts d'argent directs entre particuliers (de compte à compte) ainsi que des opérations de paiement par simple scan d'un code QR, sans obligation que les deux parties soient clientes du même établissement bancaire. De leur côté, les commerçants peuvent, grâce à l'interopérabilité du m-paiement, recevoir le montant dû pour les biens et services qu'ils fournissent à leurs clients en un temps record, ne dépassant pas 10 secondes, et ce, indépendamment de la banque du client. A ce jour, sept banques, en plus d'Algérie Poste, ont mis en place ce service au profit de leurs clients à travers de nouvelles applications, après avoir rejoint le réseau "DZMobPay" début 2025, a précisé Mme Benchabla Queiroz. Il s'agit de la Banque nationale d'Algérie (BNA), le Crédit populaire d'Algérie (CPA), la Banque de développement local (BDL), la Banque extérieure d'Algérie (BEA), la Caisse nationale d'épargne et de prévoyance (CNEP-Banque), Algeria Gulf Bank (AGB), Al Salam Bank ainsi qu'Algérie Poste via son application "Baridi Mob". Ce nombre devrait passer à neuf banques avec l'adhésion de la Banque de l'agriculture et du développement rural (BADR) et de Fransabank Algérie à la plateforme "DZMobPay" d'ici la fin de l'année, poursuit Mme Benchabla Queiroz. En 2026, d'autres banques devraient rejoindre la plateforme pour porter le total à 15 banques, explique la directrice générale, soulignant les efforts du GIE Monétique, autorité de régulation du secteur, pour généraliser l'interopérabilité à l'ensemble des banques de la place en Algérie. La



Ph : DR

plateforme "DZMobPay", gérée par la Société d'automatisation des transactions interbancaires et de la monétique (SATIM), s'inscrit dans le cadre de la stratégie nationale de modernisation des paiements, d'élargissement des services financiers numériques et de renforcement de l'inclusion financière, en s'appuyant sur une infrastructure intégrée assurant un flux fluide et sécurisé des transactions entre toutes les plateformes de paiement des banques. Selon les chiffres du GIE monétique, le nombre d'utilisateurs des applications de paiement électronique mobile "DZMobPay" a atteint début novembre dernier 79.130 utilisateurs et 11.873 commerçants, depuis son lancement début 2025. GIE monétique étudie actuellement la possibilité d'accorder des incitations aux commerçants et professionnels afin de les intégrer davantage au système de paiement mobile via QR code, selon la directrice. Concernant le niveau de sécurité des transactions, Mme Benchabla Queiroz a affirmé que les applications de paiement mobile sont fortement protégées contre les risques de piratage. "Elles reposent sur les meilleures pratiques internationales en matière de sécurité financière, garantissant la confidentialité et la traçabilité des opérations", a-t-elle assuré insistant toutefois sur la nécessité pour les clients d'observer les règles de prudence afin d'éviter les tentatives de fraude. Au sujet des nouveaux projets sur lesquels travaille le GIE monétique, la directrice

générale a évoqué l'intégration de la technologie SoftPos, qui permet de transformer les téléphones mobiles dotés du NFC en terminaux de paiement électronique (TPE), précisant que son lancement est prévu pour fin 2026. Grâce à cette technologie, les commerçants pourront accepter des paiements "sans contact" directement via leurs téléphones, que ce soit à l'aide de cartes bancaires ou de smartphones, a-t-elle expliqué.

R.E.

NEUTRALISATION D'UN RÉSEAU CRIMINEL SPÉCIALISÉ DANS LE TRAFIC DE MIGRANTS 36 membres du réseau arrêtés

Le Service central de lutte contre le crime organisé a procédé au démantèlement de la structure pyramidale de l'activité d'un réseau criminel organisé et spécialisé dans le trafic de migrants par mer et le trafic illicite de drogues, avec arrestation de 36 membres du réseau, a indiqué un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN). Selon le document, « l'opération exécutée durant la semaine, a également permis la saisie de véhicules de luxe, d'embarcations dotées de puissants moteurs et de sommes d'argent ». Précisant que, « les investigations menées sur cette affaire aux ramifications complexes, ayant duré plus de 6 mois, se sont soldées par la découverte du plan criminel de ce réseau et l'identification de ses éléments qui opéraient sous couvert d'activités de vente et de location de voitures de luxe ». À noter que, « l'opération effectuée sous la supervision du parquet de la République a également permis la saisie et la récupération de quatre armes à feu de catégorie (pistolet), de quatre embarcations dotées de moteurs puissants et de matériel marin, de 22 véhicules de luxe, de deux motocycles, d'une somme d'argent en monnaie nationale estimée à 3 milliards de centimes provenant des recettes des activités criminelles, d'un montant en devises de 6.000 euros et de trois appareils GPS », d'après le communiqué. Les suspects ont été présentés devant le pôle pénal spécialisé de Sidi M'hamed à Alger, a conclu le communiqué.

L. Z.

BILAN DE LA PROTECTION CIVILE 6 205 interventions en 48 heures

Les unités de la Protection civile ont effectué durant ces dernières 48 heures 6 205 interventions, soit en moyenne une chaque 28 secondes, dont 3 798 évacuations sanitaires et 1 069 opérations divers, dans les différents types d'intervention suite aux appels de secours, impliquant des accidents de la circulation, accidents domestiques, évacuation sanitaire, extinction d'incendies et dispositifs de sécurité.

6 MORTS ET 360 BLESSÉS SUR LES ROUTES

Concernant les accidents de la circulation, les secours ont enregistré 312 interventions à travers plusieurs wilayas du territoire national, causant six décès et 360 autres ont été blessés. Le bilan le plus lourd a été enregistré à la wilaya de Tlemcen, avec deux décès et un seul blessé, suite au dérapage d'un véhicule en percutant un arbre à Fellaoucene.

Au cours de la même période, les secours de la Protection civile sont intervenus pour prodiguer des soins de première urgence à 25 personnes incommodées par le gaz monoxyde de carbone CO, émanant des appareils de chauffage et chauffés eaux à l'intérieur de leur habitations à travers les wilayas de Sidi Bel Abbès avec sept victimes, M'sila avec quatre victimes, Blida avec trois victimes et les wilayas de Laghouat, Batna, Saida, Timimoun, Mila, Souk Ahras, Boumerdes, Mascara, Médéa, Constantine et Sétif une personne incommodée dans chaque wilaya. À noter l'intervention de la protection civile pour l'extinction de onze incendies urbaine et divers à travers la wilaya d'Alger avec quatre incendies et Ouargla, Tizi Ouzou, Bouira, Jijel, Adrar, El Tarf, Médéa, avec un incendie dans chaque wilaya. S'agissant des dernières intempéries, chute de neige et des pluies qui ont touché plusieurs wilayas dont la wilaya de Bouira, Jijel, Tarf, Tizi-Ouzou, Bejaia, Sétif, Mila, Annaba, Batna, M'sila, Souk Ahras, Bordj Bou-Arréridj, ou les services de la Protection civile sont intervenus pour porter aide et assistance à 220 personnes et le dégagement de 92 véhicules bloqués et coincés sur le réseau routier suite au cumul de neiges constaté aussi plusieurs opérations épuisements des eaux pluviales à l'intérieur des habitations et édifices publics et privé ont été effectué sans enregistrer de dégâts, cependant, certaines routes sur les hauteurs des montagnes restent coupées à la circulation suite aux cumules de neige à travers la wilaya de Tizi Ouzou et Bouira.

L. Zeggane

SOUS-RIRE

Les retrouvailles

